

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

381

DT9

Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par
Ressources Falco Ltée

6211-08-020

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JOSEPH ZAYED, PRÉSIDENT**
 M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE
 M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET HORNE 5
À ROUYN-NORANDA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 2 octobre 2024 à 13 h 30

Le Noranda Hôtel & Spa
41, 6e Rue, Rouyn-Noranda

et par Webdiffusion

TABLE DES MATIÈRES**SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2024 13 h 30**

MOT DU PRÉSIDENT.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
COOPÉRATIVE D'HABITATION BORÉALE	
M ^{me} Marie-Hélène Massy Emond (DM39).....	4
CITOYENNE	
M ^{me} Jennifer Ricard Turcotte (DM86).....	12
CITOYENS	
M ^{me} Valérie Plante Lévesque & M. Guillaume Proulx (DM73).....	16
CITOYEN	
M. Alexandre Richard (DM90).....	29
TECHNOMINEX	
M. Norman Jacob (DM81).....	37
PAUSE	
REPRISE	
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES (suite)	
TRANS-ACTION INVESTISSEMENT INC.	
M. Dave Coutu-Larouche (DM66).....	47
EAU SECOURS	
M. Émile Cloutier-Brassard (DM97).....	53
WOMEN IN MINING ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	
M ^{me} Claude Pilote (DM79).....	61
CITOYENNE	
M ^{me} Maude Lemieux-Dion (DM48).....	66
RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/NORD DU QUÉBEC	
M. Rémy Mailloux (DM28).....	74
DROIT DE RECTIFICATION	79
CITOYENNE	
M ^{me} Jennifer Ricard Turcotte.....	77
MOT DE LA FIN.....	79

SÉANCE AJOURNÉE AU 2 OCTOBRE 2024 à 19 h

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2024
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

Bon après-midi mesdames et messieurs. Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette quatrième séance, quatrième et avant-dernière séance de l'audience publique.

Permettez-moi d'abord de me présenter. Mon nom est Joseph Zayed et j'ai le privilège de présider cette commission d'enquête qui est également composée de mes collègues commissaires, madame Geneviève Meloche à ma gauche et monsieur Martin Lessard à ma droite.

Dès maintenant, je demanderais aux personnes qui ne se sont pas inscrites pour prendre la parole de se présenter au secrétariat en arrière de la salle afin d'aviser l'équipe de leur présence. Merci à ceux et celles qui l'ont déjà fait, cela nous permettra évidemment de respecter l'ordre d'inscription et surtout, de respecter l'horaire.

Il y a encore quelques rares places de disponibles pour les personnes qui ne se sont pas inscrites avant le 16 septembre, mais qui désireraient aujourd'hui prendre la parole de manière spontanée. Elles peuvent s'inscrire dès maintenant au registre en arrière de la salle ou pour les personnes qui participent à distance, en remplissant le formulaire disponible sur le site Web du BAPE ou encore, en téléphonant au 1-800-463-4732, le poste 6.

Je tiens à préciser qu'au besoin, mes collègues et moi, comme nous l'avons fait au cours des trois dernières séances, pourrons échanger avec les intervenantes et les intervenants afin de préciser ou de clarifier certains points de vue.

Avant de laisser la parole à notre première participante, voici quelques rappels importants.

Premièrement, tous les propos de cette deuxième partie de l'audience, comme d'ailleurs ceux de la première partie, sont enregistrés et les transcriptions seront disponibles dans environ une semaine au bureau du BAPE et dans la page Web du dossier.

Deuxièmement, tout comme l'initiateur du projet et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire ou encore la présentation d'un participant ou d'une participante. Une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger des inexactitudes démontrées, comme par exemple une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou encore une citation qui serait erronée. Il n'est donc pas question ici de se prononcer ou de critiquer la justesse et la suffisance d'une analyse ou d'une opinion.

Pour vous prévaloir de ce droit de rectification, vous devez vous inscrire au registre en arrière de la salle ou pour les personnes qui participent à distance en remplissant le formulaire disponible dans le site Web du BAPE ou en téléphonant au numéro apparaissant à l'écran.

Vous serez invité à prendre la parole tout juste à la fin de la séance. Vos propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine, au plus tard le 10 octobre.

Également, je vous rappelle aucune manifestation, remarque désobligeante, attitude méprisante ni aucun propos diffamatoire ne sera toléré dans la salle, et ce, afin d'assurer un débat serein et respectueux.

Pour cette séance, nous avons pour l'instant huit inscriptions et le temps alloué pour chaque intervention sera de 15 minutes. Il y aurait donc théoriquement deux places restantes pour les présentations spontanées.

J'invite maintenant madame Marie-Hélène Massy Emond de la Coopérative d'habitation boréale. Bonjour, madame.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND COOPÉRATIVE D'HABITATION BORÉALE (DM39)

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Merci. Donc bonjour, monsieur le président, monsieur et madame les commissaires.

Donc, je représente ici la Coopérative d'habitation Boréale. Je fais un résumé du mémoire que j'ai écrit et qui a été validé révisé par mes collègues.

La Coopérative d'habitation boréale est donc une entreprise d'habitation collective qui est située dans le vieux Noranda, ici, dans le quartier. Nos membres sont locataires et gestionnaires de nos immeubles. La coopérative a été fondée en 1991 et on compte quatre duplex dans le quartier.

Chacun des 13 membres adultes participe activement aux prises de décision ainsi qu'aux corvées qui sont liées à l'entretien de nos bâtiments. Pour nous, l'application des principes coopératifs est une réalité. C'est aussi un engagement envers notre communauté.

Nous portons des valeurs d'inclusion, de mixité, de démocratie, d'indépendance et bien sûr, de coopération. Dans une vision de l'habiter qui va au-delà de nos chaumières qui englobent notre quartier, notre ville, qui englobe aussi l'espoir que nous portons pour un avenir qu'on veut vivre ici.

Nos membres parlent à la maison le français, l'anglais, l'espagnol. À une certaine époque, ils parlaient le malgache et d'autres langues.

Les membres ont entre 2 et 70 ans aujourd'hui, il y en a qui nous écoutent activement présentement de chez eux, donc je les salue.

L'année dernière, la Coopérative d'habitation boréale a procédé à des rénovations majeures du parc locatif, c'est des travaux qui sont d'une valeur de plus d'un million de dollars qui ont permis revaloriser nos maisons en améliorant significativement l'efficacité énergétique, la résistance à la pollution ambiante du quartier aussi.

Cet été, les sols de nos terrains ont tous été décontaminés selon l'entente entre la fonderie Horne et le ministère de l'Environnement. La teneur en métaux dans le sol des terrains de nos immeubles dépassait les seuils légaux. Nos enfants sont les premiers à subir les effets de cette contamination-là.

À la Coopérative d'habitation boréale, nous jugeons qu'une nouvelle mine d'or dans notre ville, dans notre quartier va à l'encontre de nos valeurs et de notre développement. Cela va aussi en désaccord avec notre vision de l'avenir et de l'héritage qu'on souhaite laisser aux prochaines générations de membres de la Coopérative d'habitation boréale. Nous nous opposons au projet Horne 5 sous sa forme actuelle et tel qu'il est présenté par le promoteur actuellement.

À la Coopérative d'habitation Boréale, notre vision de développement est sur un cycle de 40 ans, c'est le minimum qu'on envisage puisque ça concerne la phase active des membres actuels, des membres adultes au moins. Ça correspond grosso modo à l'âge de notre coopérative puis ça correspond à l'avant au délai d'amortissement hypothécaire pour la phase d'agrandissement qu'on va faire qui débute en 2027.

Les questions posées puis les réponses obtenues par Falco pour le projet Horne 5 ne démontrent en rien, selon nous, que le développement du projet Horne 5 dans les conditions et les délais actuels soutiennent pendant les 40 prochaines années, avec un espoir, on espère, d'un autre 40 années ni la mission ni les aspirations de notre entité et de ses membres, pas plus que les valeurs et les principes coopératifs qui nous régissent.

D'abord, le promoteur de Horne 5 propose une vision économique du quartier orientée sur les 15 années de la durée de la vie de la mine. C'est une vision du développement qui a saturé le territoire de notre région depuis sa création il ya à peine plus de 100 ans.

Nous, on en connaît les stigmates. On a parcouru enfant les haldes stériles des bassins de rétention puis on porte l'empreinte des détresses humaines qui sont liées aux fluctuations du cours de l'or. Nous portons dans nos chairs et dans nos deuils les statistiques de violence conjugale et de taux de suicide élevés qui font le lot de nos régions ressources et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ensuite, en apprenant lors de la séance de questions du BAPE du 28 août dernier qu'aucun budget prévisionnel n'a été projeté par le gouvernement du Québec ni par la ville de Rouyn-Noranda pour absorber l'ensemble des coûts générés par la cohabitation d'un projet de cette ampleur-là et que c'est l'ensemble de la société québécoise qui va devoir assumer les frais impensés, imprévus par un développement minier, par ce développement minier sur son territoire, nous jugeons qu'il est prématuré de permettre à une entreprise de se mobiliser à l'extraction d'une réserve minérale dans les prochaines années.

Ce minerai-là, il en retourne aussi aux enfants de la Coopérative Boréale et à l'ensemble des enfants de la société québécoise, il leur revient de pouvoir y accéder dans 40 ans dans un contexte si différent et tout aussi impensé par nos institutions actuellement.

On a l'impression que l'improvisation et que la rapidité est telle dans le projet qu'il doit même obtenir déjà une dérogation pour pouvoir avoir lieu et je fais référence à l'article 197 du Règlement sur à l'assainissement de l'air.

Le promoteur décrit Horne 5 comme un projet de proximité et répond aux questions sur l'embauche par une vision portée par la concertation des intervenants locaux, l'accès à l'emploi et l'inclusion.

Tout ça, c'est bien beau, mais on parle d'un projet minier, on parle d'un projet de mine d'or, c'est ça l'enjeu central puis pour moi, c'est important de ne pas s'en détourner.

Selon les chiffres du gouvernement fédéral, en 2022, la demande d'or des banques centrales et d'autres institutions a atteint son plus haut niveau en dix ans. On avait connu en Abitibi l'autre plus haut niveau dix ans avant et ça a créé la mine de Malartic, entre autres.

C'est bien pour ces objectifs de profit que le promoteur souhaite développer son projet. C'est ça l'objectif de l'entreprise, on le sait. Les membres de la Coopérative d'habitation boréale ont pris connaissance de la proposition de Falco pour le développement de Horne 5. Nous avons participé à la période de questions du BAPE et nous arrivons à la conclusion que nous ne les voulons pas comme voisins.

Si nous avions voix au comité de sélection des projets miniers au Québec, nous rejeterions cette candidature. Malheureusement, un tel comité demeure au final entre les mains seules du ministre de

l'Environnement.

Nous sommes convaincus que Horne 5 occasionnera des inconvénients pour les membres actuels et futurs de la Coopérative Boréale et nous ne pouvons défendre les écarts de valeur entre notre modèle et celui de Falco .

Le reste du mémoire, vous le lirez. À bon entendeur, merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame. — Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, merci de votre présentation, merci pour votre mémoire. Question par rapport à votre projet d'agrandissement, bon, on comprend que ça serait au courant de 2026 que ça serait amorcé. On se posait la question, le projet Horne 5, s'il voyait le jour, ça pourrait avoir des effets sur ce projet-là, par exemple anticiper des augmentations de coûts de main-d'oeuvre et tout ça.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Absolument, on n'est pas capable de chiffrer ces enjeux-là présentement, mais c'est évident que pour nous, ça a une incidence. Et aussi, il y a une telle pression déjà actuellement sur le logement dans la ville de Rouyn-Noranda et aux environs que nous, notre objectif actuellement est de développer le parc mobilier de la coopérative, donc à comprendre si on serait capable de le développer en construction ou en achat, on souhaiterait le faire en construction de nouveaux immeubles pour agrandir ce modèle-là.

Parce qu'il faut se rappeler que le modèle coopératif, au niveau de l'habitation, on a une résilience qui est sans égal avec le modèle qui a préséance d'habitude qui est celui du locataire ou de propriétaire. On passe à travers des enjeux comme ceux qu'on a présentement d'inflation avec beaucoup plus plus de résilience.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Et puis ce projet d'agrandissement là, est-ce que le projet Horne pourrait faire en sorte qu'il y ait une nouvelle clientèle qui pourrait être intéressée ou vous n'avez pas vraiment envisagé ça.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Bien, en fait, monsieur le commissaire, c'est que l'enjeu actuel, je suis sur le comité de sélection de la Coopérative d'habitation Boréale puis notre dernière sélection a eu lieu l'année dernière et pour la première fois en 35 ans et des poussières, on a eu une telle demande pour un appartement. Et donc, nous, on a un processus d'entrevue serré, rigoureux et on a sélectionné une nouvelle famille, des nouvelles personnes, mais on est absolument débordé par la demande de logement coopératif présentement.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. puis juste une autre petite question parce qu'hier, ça a été abordé, la notion de logement abordable, on disait que ça pouvait vouloir dire bien des choses. Je vous demanderais, pour vous, cette notion-là de logement abordable, c'est quoi pour vous.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Pour nous, en fait, selon notre fédération puis selon les règles que nous avons à respecter pour les coopératives d'habitation au Québec, on doit se situer à 80 % du prix médian.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

On ne peut pas divaguer trop trop de cet enjeu-là, donc des fois, on doit s'y rendre puis des fois, on doit y rester. Donc, quand on doit y rester, dépendamment des frais qu'on a à engendrer, ça peut être plus complexe, mais comme je vous dis, on a un modèle qui est autrement résilient.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K., mais ce n'est pas exactement comme des logements sociaux, par exemple.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Pas du tout.

///

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

C'est un entre-deux, là.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Bien, on est à 80 % du prix médian puis il y a certaines familles qui peuvent avoir accès à des aides supplémentaires, mais ça, ça concerne vraiment des contextes très particuliers.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Ah, bien merci.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Et simplement pour préciser que dans la Coopérative d'habitation Boréale, présentement, il y a des chercheurs, des retraités, des soudeurs, il y a des gens qui ont différents métiers, donc...

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

C'est varié.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

... ça s'adresse à toute la population.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

C'est bien, merci.

LE PRÉSIDENT :

Vous avez indiqué que vous avez procédé à la décontamination des sols, j'imagine par excavation tout simplement, par remplacement.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Bon, donc ça, c'est la fonderie Horne, c'est Glencore qui fait affaire avec un sous-traitant et qui vient faire, effectivement, une excavation des sols selon des normes qui sont indiquées par le ministère de l'Environnement. Mais oui, c'est par excavation, donc il faut enlever la terre de tous les terrains puis

ensuite, qu'elle soit remise puis il y a une remise en état des parterres ensuite.

LE PRÉSIDENT :

Il y aurait donc implicitement une reconnaissance que c'est la fonderie qui a causé, qui a entraîné cette contamination, n'est-ce pas.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Bien, je laisserais le ministère s'exprimer là-dessus, mais nous, c'est avec Glencore qu'on gère la décontamination.

LE PRÉSIDENT :

Vous n'avez rien eu à payer.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Non. Et on a sollicité, on n'a pas payé les analyses de sols non plus. Les analyses ont été faites, nos sols dépassaient des seuils et on fait partie des terrains qui ont été décontaminés cette année dans le quartier.

LE PRÉSIDENT :

Puis ce sont des substances chimiques, j'imagine, qui sont émises par la fonderie.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Dans les sols, il y a des métaux qui étaient caractérisés, donc arsenic, plomb, cadmium. Il y a d'autres métaux dans nos sols, mais c'est pour ces trois métaux-là, si ma mémoire est bonne, uniquement pour lesquels on décontaminait nos terrains.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'on vous a indiqué qu'éventuellement, dans quelques années, ça serait à refaire.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

On sait historiquement dans le quartier que ces choses sont à refaire, oui. Il y a déjà eu une décontamination, certains de nos immeubles avaient été déjà décontaminés et l'ont été de nouveau

cette année, oui.

LE PRÉSIDENT :

Et selon ce que vous avez lu dans l'étude d'impact, est-ce que les travaux, les activités, que ce soit en construction ou en exploitation de la minière éventuelle pourraient exacerber, accélérer, accroître les concentrations de ces métaux-là dans le sol.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Nous, c'est ce qu'on a comme impression puisqu'on dépasse déjà les seuils, on est déjà saturé. Notre air... on vit avec le passif environnemental et social -- ça, c'est autre chose -- mais environnemental de la fonderie Horne présentement. Donc, dès qu'on ajoute un nouveau projet, dès qu'on ajoute une nouvelle transformation ou qu'il y a quelque chose de supplémentaire qui est mis dans notre environnement, pour nous, il ne fait aucun doute que c'est une pression sur nos... sur nos vies puis sur nos immeubles ou sur nos sols, oui.

LE PRÉSIDENT :

Et peu importe le niveau d'ajout.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Puisque c'est déjà trop, puisque nos sols sont déjà trop contaminés, oui.

LE PRÉSIDENT :

Et est-ce qu'on vous a fait un pronostic, c'est-à-dire dans combien de temps probablement les sols devront être excavés de nouveau.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

C'est une information que je pourrais chercher que je n'ai pas présentement.

LE PRÉSIDENT :

Ah, elle n'est peut-être pas essentielle, mais c'était juste par curiosité. Le *build up* -- excusez-moi l'anglais, là -- se ferait sur?

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Écoutez, si on rentre vraiment dans le fin détail de cette chose-là, il y a aussi un enjeu qui est énorme, c'est qu'il y a des parties de nos terrains qui sont décontaminées à 30 centimètres, il y a des parties qui sont décontaminées à cinq centimètres.

Selon les terrains, à cinq centimètres, vous comprendrez que c'est vraiment une petite cuillère à soupe de terre qui est enlevée. Nous, ce qu'on sait, ils sont décontaminés à cinq centimètres parce qu'ils sont au pied des arbres et donc, les agents forestiers ont jugé que la décontamination ne pouvait pas se faire autrement.

Ce que je veux dire par là, c'est que nos terrains ne seront pas recontaminés de la même façon, il y a des endroits qui vont être plus contaminés, il y a des endroits qui vont l'être moins puisque l'épaisseur du sol enlevé n'est pas le même.

LE PRÉSIDENT :

Et le suivi se fait à quel rythme.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Je pense que le suivi va bouger puisque cette nouvelle entente est avec le ministère de l'Environnement et ça vient de... il y a des choses qui se sont passées avec la nouvelle attestation liée à la fonderie Horne et à Glencore.

J'aimerais que Glencore puisse répondre à ces questions. Il me semble que dans la caractérisation, là où nous sommes situés dans le quartier, il me semble que le suivi est aux huit ans, mais ça, c'est sous toutes réserves, c'est de mémoire, les plans que j'ai en tête.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Excusez-moi, madame, je n'avais pas entendu ma collègue.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

J'ai une question qui m'est venue. Concernant le modèle de développement que vous préconisez, vous craignez qu'il y ait une homogénéisation économique et sociale qui serait tournée vers l'activité minière, est-ce que vous pouvez nous en parler un peu de cette crainte-là.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Bien, c'est parce qu'on le vit. Je veux dire, il y a beaucoup de recherches en sciences sociales qui le démontrent aussi puis nous, on le vit de façon absolument au *day to day* en Abitibi, t'sais. Les villes où la charge minière augmente, bien on a des employés qui vivent sous le même modèle d'avantages, qui vivent avec un certain type de revenu, qui vivent avec certaines aspirations aussi. Et donc, l'homogén...

LE PRÉSIDENT :

Génièse.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Merci, on est là, hein.

LE PRÉSIDENT :

J'ai voulu vous aider.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Merci merci. Cette mise ensemble et cette pâte qui s'unifie, dans notre quartier, nous, on a des artistes, des bums, des avocats, des médecins, des mineurs, des retraités et plus on va inviter des projets miniers dans notre ville, plus on va avoir une population qui est ressemblante, même en termes de genres, en termes de...

T'sais, on le vit au Canada dans les régions dites ressources, à un certain moment, il y a des faits qui demeurent dans chaque région ressource du Canada en termes de disparité entre le salaire des hommes et des femmes, entre... Je l'ai dit ici, c'est difficile à dire, mais ça fait partie de nos enjeux, les taux de violence conjugale et de suicide sont plus élevés dans nos régions et c'est parce qu'on a des modèles de développement qui incitent aussi une certaine reconduction d'un modèle où dans mes mots, je le dirais, on est shooté au cash.

Ce n'est pas que ça puis je ne suis pas en train de dire que toutes les personnes qui travaillent dans les mines sont comme ça, mais on a un enjeu où on est dans une forme de prédation qui est différente puis nous, on n'a pas envie de ça dans notre milieu davantage, on est déjà là, t'sais.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

M^{me} MARIE-HÉLÈNE MASSY EMOND :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Madame Jennifer Ricard Turcotte.

**M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE
CITOYENNE (DM86)**

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

Bon après-midi.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bon après-midi. Je vais y aller d'un commentaire plus personnel, j'allais dire ce matin, mais oui, cet après-midi. Puis je m'excuse à l'avance pour les gens de ma communauté qui me réentendront m'exprimer sur ce même sujet.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 1 : « Je n'ai pas choisi Rouyn-Noranda [...] »

Fin de la phrase, à la page 4 : « [...] leurs risques de devenir malades. »

Parce qu'au moment où je parle, où j'écris ces lignes, c'est tout le contraire qui se passe; c'est la fonderie Horne qui bénéficie de seuils plus élevés pour protéger ses profits.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « on est bien peu de choses [...] »

Fin de la phrase, à la page 4 : « [...] gens vivant ailleurs au Québec. »

L'esprit de l'article 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère dit qu'il n'est pas possible de polluer infiniment un territoire pour lequel les normes prescrites sont déjà dépassées. Cet article me semble le dernier rempart, une sorte de garde-fou pour protéger ma communauté exposée à une pollution industrielle disproportionnée. À lui seul, il aurait dû suffire dès le départ à rendre le projet Horne 5 inéligible.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « Nous ne devons plus accepter [...] »

Fin de la phrase, à la page 4 : « [...] désormais sens est de résister. »

Sachez que nous ne baissons pas les bras, mais nous tendons simplement la main pour demander de l'aide pour faire entendre notre voix. Quoi qu'il en soit, je resterai debout parmi les miens à défendre notre territoire, il en va de notre dignité.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame. Écoutez, votre position est très ferme, donc je ne voudrais pas discuter sur la position, mais par contre, il y a des aspects périphériques qui m'intéressent particulièrement.

Vous avez notamment indiqué qu'il n'y a pas... que ce n'était pas sécuritaire de jardiner, est-ce que vous avez eu des dépliants ou des informations relatives à la qualité des produits qui peuvent être jardinés à une distance relativement proche de la fonderie?

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bien, en fait, il y a un guide, là, je ne me souviens plus du titre exact de ce guide-là, ça se nomme le guide des gestes sains pour protéger sa famille des émissions toxiques ou des contaminants dans l'environnement. Les gens de Rouyn sur tout le périmètre de Rouyn ont reçu ce guide-là.

Je pense que ça a été mentionné par plusieurs personnes dans le courant des audiences, mais on conseille aux gens de ne pas passer la balayeuse en présence des enfants, de ne pas ouvrir les

fenêtres lorsque le vent est vers leur maison, de laver souvent les surfaces et de jardiner en changeant, il me semble, la terre. Là, je ne voudrais pas dire de choses inexactes.

LE PRÉSIDENT :

Mais pour les produits du potager...

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que par exemple, il y a eu des recommandations comme peler les légumes ou des choses comme ça?

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bien, ils parlaient de changer la terre du jardin si on jardinait. Je sais toutefois qu'il y a des études qui ont été faites qui démontraient que les fruits étaient davantage corrects, mais on ne sait pas encore... les légumes feuilles sont à proscrire et pour les légumes racines, je crois qu'on ne sait pas encore.

LE PRÉSIDENT :

O.K. Est-ce que vous les appliquez ou vous avez décidé...

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

J'ai cessé de jardiner.

LE PRÉSIDENT :

Vous avez cessé de jardiner. Et dans votre entourage, est-ce qu'il en est de même.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Je pense beaucoup de gens ont cessé de jardiner, d'autres le font en semant des légumes, en jardinant des légumes qui correspondent aux critères que je viens de nommer.

LE PRÉSIDENT :

Et étant donné que ça a été très émouvant votre présentation puis pas juste pour vous d'ailleurs, mais quelles sont vos intentions si jamais il y a un feu vert qui était donné pour la mine Horne 5?

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bien, à vrai dire, je ne connais pas la réponse. C'est sûr que le risque supplémentaire qui a fait peser ce projet-là, quand je pense à un accident industriel, je trouve que ça fait réellement vraiment vraiment beaucoup.

Toutefois, je considère que quitter la région, t'sais, bien sûr, personne ne devrait habiter aussi près d'un gros complexe industriel comme ça, mais quitter, ça demeure un privilège. Bien sûr, dans l'absolu, c'est un choix, mais dans la réalité, c'est un privilège. Chaque personne ne peut pas décider demain matin de quitter. T'sais, il y a d'autres... ça implique d'autres enjeux puis pour certaines personnes, c'est très important.

Puis t'sais, ce témoignage-là vient comme... t'sais, le texte que j'ai lu vient comme témoigner de mon sentiment d'appartenance au territoire; le tissu social, les amis, l'affiliation, la famille, nos enfants. C'est une question très complexe, mais je trouve qu'il y aura suffisamment d'ingrédients pour m'inquiéter profondément, mais j'ai envie de rester solidaire de ma communauté.

Toutefois, moi, je l'ai clairement dit à mes enfants, là. T'sais, c'est sûr que comme tout parent, on est loin des grands centres, je souhaiterais que mes enfants reviennent s'établir sur le territoire que je leur ai d'une certaine façon appris à aimer, mais je ne veux pas les placer face à l'ambiguïté puis au dilemme auquel je suis placée. Je leur demande de ne pas revenir, là, rendu là, ils feront bien les choix qu'ils veulent, mais voilà.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Je vais demander à mon collègue de prendre la relève.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, juste une petite question puis c'est peut-être juste un peu plus personnel, vous n'êtes pas obligée d'y répondre. C'est juste que je me posais la question, vous avez grandi ici dans votre famille puis tout ça, est-ce qu'il y a des gens dans votre entourage qui ont, dans le fond, travaillé dans le secteur minier justement, qui ont travaillé, c'est ça, dans ce secteur-là à travers les générations.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bien, à travers les générations, oui, mon grand-père a travaillé à la mine Quémont. Sinon, c'est sûr que bon, on connaît tous des gens dans un district assez restreint qui travaillent dans l'industrie minière.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K., c'est bon. C'est sûr que des fois, c'est ça, ça a une incidence, évidemment, des fois, sur l'opinion des gens, on le voit. C'est bon, merci.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame. J'appelle madame Valérie Plante Lévesque et monsieur Guillaume Proulx.

**M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE & M. GUILLAUME PROULX
CITOYENS (DM73)**

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

Bonjour.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

J'ai battu un record, je pleurais avant d'arriver cette fois-ci.

LE PRÉSIDENT :

Je pense que si on avait continué à siéger demain, j'aurais apporté deux boîtes de Kleenex à l'extrémité. Je dis ça avec un sourire aux lèvres, mais il n'y a rien de drôle.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Non, mais c'est ça, moi, j'avais prévu aujourd'hui de ne pas parler de mon enfant, y aller avec plus un... c'est ça, de coller sur notre mémoire puis y aller avec plus notre vision scientifique d'expert, mais là, Jennifer a tout...

LE PRÉSIDENT :

Mais votre mémoire, nous l'avons lu, soyez rassurée.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Oui, O.K. Jenn vient de me faire perdre mes moyens.

Ça fait que bref, aujourd'hui, mon but, n'était pas de venir ventiler comme vous m'avez invité la dernière fois, mais un peu de venir vous présenter les recherches qu'on a faites qui ont permis de répondre un peu aux propres questions qu'on avait qu'on a soulevées lors des périodes de questions la dernière fois.

Donc, Guillaume et moi sommes tous les deux, en plus d'être parents d'une adorable petite fille et d'habiter dans le quartier Noranda, on est aussi géographes. Moi, je viens de terminer un doctorat en science de l'eau plus spécialisé sur les risques naturels reliés aux glaces. Guillaume, lui, s'intéresse plus aux risques de feu puis aux relations avec les sociétés.

Donc, on a une expertise qui est plus axée sur les risques naturels, mais on trouvait quand même qu'il y avait un corpus de littérature qui pouvait être intéressant à transposer du côté des risques industriels, donc c'est pour ça qu'on tenait à faire un mémoire qui est un peu plus large que seulement nos craintes individuelles.

Cela dit, on est membre de la Coopérative Boréale, donc le témoignage de Marie-Hélène vient aussi rejoindre tous nos enjeux personnels.

M. GUILLAUME PROULX :

Effectivement, merci. Donc, on ne va pas vous lire le mémoire, évidemment, il fait beaucoup de pages puis il y a beaucoup de références, mais on va résumer certains faits saillants puis vous donner nos impressions qui complètent un peu ce mémoire.

Donc, en résumé, notre position face au projet de Falco, c'est qu'on est contre le projet puis que ce soit dans une forme actuelle ou avec des modifications. On pense que ce n'est pas un projet qui fait

sens dans la longue durée de ce que devrait aspirer une communauté en termes de bien vivre sur son territoire.

Quelques éléments de contexte pour appuyer notre position. En fait, donc on est dans une région qui a été fortement intégrée à l'économie de marché à travers ses ressources naturelles par la colonisation puis qui a été intégrée à l'économie québécoise principalement pour ses ressources naturelles, qui a connu les périodes de croissance et de dépression qui sont liées au cours mondial des ressources naturelles.

On peut penser aux années 90, 2000 où l'économie de la région était en stagnation puis qu'il y a beaucoup d'effets sociaux qui ont été ressentis avec ça puis qu'actuellement est en forte croissance puis je vous dirais pointe vers plusieurs indicateurs de surchauffe économique.

On a parlé beaucoup de saturation dans les services publics, immigration de la main-d'oeuvre, le taux d'occupation des logements pointe vers le fait qu'on commence à être saturé de grands projets qui devraient être porteurs de développement économique. En les accumulant, on fait peut-être beaucoup de choses en même temps.

Donc, ça arrive aussi dans un contexte où la population de Rouyn-Noranda vit en relation amour haine avec la fonderie Horne depuis sa fondation. Bien qu'elle ait amené beaucoup d'aisance matérielle pour notre communauté, je vous dirais qu'elle est aussi reconnue pour des conditions de travail particulièrement difficiles puis pour de la pollution environnementale dont elle a fait preuve dans les dernières années.

Dans les plus gros mouvements de grève qu'il y a eu dans l'histoire du Québec, on peut compter notamment la grève des Fros de 1933 qui dénonçait les conditions de travail à la mine Noranda et la fonderie qui est analogue. Mais juste dans les trois dernières années, on a eu un incendie à la fonderie, on a eu du concentré de cuivre qui a été étalé dans le quartier, on a eu un accident presque mortel à la fonderie puis c'est trois événements qui n'ont pas été déclarés à la Santé publique ou au ministère de l'Environnement jusqu'à après qu'ils soient gérés à l'interne.

Donc, ça installe un sentiment de méfiance nécessairement qu'on a comme résidents en tout cas envers la fonderie, d'une part. D'autre part, avec des ententes, des normes qui semblent être négociées à la pièce entre l'état puis la fonderie Horne, on a comme un sentiment qu'il existe une certaine collusion, je vous dirais, entre les intérêts des sociétés multinationales qui oeuvrent dans l'industrie minière puis le gouvernement, qu'il soit provincial ou fédéral.

En ce sens-là, on semble être condamné, en fait, par cette situation-là à ne jamais se sortir de notre relation de dépendance envers les ressources naturelles, alors que dans la région, on pourrait tout faire. On a des terres agricoles, on a une nature qui est à proximité, on a une communauté vraiment

diversifiée dans toute la région pour faire tout ce qu'on veut si on le désire.

Donc, ça s'installe aussi dans un cadre plus large du désengagement de l'état, qu'il soit fédéral ou provincial encore une fois, vis-à-vis ses obligations dans l'organisation du territoire, l'aménagement du territoire.

Bon, ça aussi, là, on a une longue histoire au Canada de complaisance envers l'industrie minière, il y a certains auteurs qui parlent du Canada comme un minéralo-état, c'est-à-dire un état qui est particulièrement favorable aux industries de l'activité minière en ayant des faibles exigences fiscales, sociales ou environnementales, d'une part et d'autre part, en la subventionnant de diverses façons, donc en faisant de la recherche scientifique avec des fonds publics, en engageant les services diplomatiques du Canada pour défendre l'industrie minière à l'international puis ça, c'est à même nos impôts qui paient pour développer l'industrie minière.

Donc, ça s'inscrit aussi dans un désengagement de l'état en général dans la société dans les 40 dernières années, donc le virage néolibéral de nos sociétés où en quelque sorte, on délègue aux entreprises privées, en fait, la planification de notre économie. Donc, il y a une certaine perte de contrôle qui se fait ici puis qui n'est pas nécessairement dans nos intérêts.

Puis à l'échelle mondiale, ce qu'on a remarqué, c'est un transfert des richesses vers le haut, donc les 1 % les plus riches de la planète qui accumulent de plus en plus de richesses pendant que la majorité de la population n'en bénéficie pas nécessairement.

On s'inscrit également dans le contexte de la course des métaux critiques et stratégiques dans le cadre de la transition énergétique qui ne remet aucunement en question le modèle qui a causé les changements climatiques, mais aussi l'intérêt contextuel vers l'or en ce moment comme valeur refuge qui dépend d'un contexte géopolitique sur lequel on n'a aucun contrôle ou presque.

Donc, je vous dirais, pour les éléments de contexte, les voici. Je vous dirais que dans les pistes qu'on aimerait explorer, ça serait de considérer non seulement ce projet-ci, mais les projets de développement économique non pas dans leur courte durée comme c'est le cas ici, mais dans leur longue durée sur plusieurs générations.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Pour terminer un peu avec les éléments de contexte, je voulais juste mentionner que j'avais trouvé un peu ironique dans les dernières séances d'audience d'entendre à plusieurs reprises le LASERN être mentionné qui est le laboratoire d'acceptabilité sociale de l'UQAT comme si l'acceptabilité sociale, c'est quelque chose qu'on pouvait venir chercher après-coup, une fois que le projet était

commencé, alors que c'est une mesure, l'acceptabilité sociale.

Puis aussi, qu'on remette encore le fardeau aux institutions locales de venir palier aux lacunes du projet, alors qu'on le répète à plusieurs reprises qu'on est déjà saturé. Le LASERN ne se cherche pas des projets à défendre puis t'sais, on a assez de projets qui nécessitent l'acceptabilité sociale en région.

Puis aussi mentionner que tous les deux, on est enseignant puis dans le cadre de nos cours, on fait une simulation d'une audience publique pour les personnes étudiantes, c'est la deuxième fois qu'on le fait cette année, c'est un projet qui est super apprécié. Mais si on avait donné la quantité de documents puis de la manière que ça nous a été transmis aux citoyens et citoyennes dans le cadre de ce BAPE-ci, si on avait donné ça à nos étudiants et étudiantes, on les aurait mis en situation d'échec en partant, là.

C'était un travail colossal d'essayer de comprendre qu'est-ce qui se passait, donc je trouve que notre mémoire ne me satisfait pas non plus parce que j'ai l'impression qu'on est à un niveau qui est tellement élevé parce qu'on ne peut pas aller dans le fin des détails de notre spécialité même parce que c'est juste trop difficile à faire ces recherches-là. Ça, je tenais à vous le rementionner qu'on a trouvé ça difficile.

M. GUILLAUME PROULX :

Juste un dernier mot pour renchérir. On a parlé beaucoup de la zone d'innovation minière, je pense aussi, puis ça, c'est un projet que ça fait longtemps qu'il est discuté puis qui ne voit jamais le jour au final, alors qu'on parle d'une grappe industrielle. C'est un regroupement d'acteurs du secteur de la recherche, de l'économie puis ça, c'est encore une fois nos élus puis nos institutions qui poussent pour ça puis ça ne voit pas le jour.

Puis lorsque les grappes industrielles voient le jour, c'est des choses qui restent éphémères aussi; il n'y a rien qui nous dit que dans 20 ans, il ne va pas y avoir des conditions fiscales plus favorables ailleurs aux États-Unis, par exemple, puis que toute cette grappe industrielle là déménage.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Donc, ce qui m'amène à vous parler du besoin de mener une analyse multifactorielle et évolutive des risques industriels qui sont associés avec le présent projet.

Tout d'abord, on aimerait qu'il y ait une plus grande recherche qui soit faite sur les interactions entre les différents risques industriels. On a parlé beaucoup de la dégradation de la qualité de l'air qui pourrait être ajoutée avec la présence de Falco. On a discuté aussi beaucoup de sismicité, de la possibilité qu'il y ait la rupture de conduites d'acide de la fonderie. Guillaume a mentionné les risques de

feu qu'il y avait eu, le feu qu'il y a eu dans les dernières années qui est toujours un risque quand on a des complexes industriels comme ça.

On a les risques associés à l'emportement éolien, donc nous, on a vu notre terrain être recouvert de cuivre l'année dernière, en 2023 puis là, il y a une compagnie qui a dû venir ramasser la neige à la pelle. Aussi, on parle de la dégradation du cadre bâti du fait qu'on doit nettoyer nos maisons plus souvent.

On a déjà reçu aussi des pamphlets sur notre voiture nous demandant d'aller la nettoyer parce qu'il y avait eu des résidus problématiques, ça fait qu'on nous invite à laver notre voiture, mais mes poumons, on ne les a jamais nettoyés, eux.

Donc, tous ces différents risques-là viennent s'ajouter à la fois dans l'environnement, mais à la fois dans notre vie puis dans ce qu'on doit gérer.

Donc, ça amène aussi une perception du risque par les populations qui est aggravé plus on ajoute des projets puis qui est aussi différente pour chaque individu. Ça, on trouvait beaucoup dans la littérature qu'on ne peut pas faire une espèce de moyenne de la vulnérabilité des gens, il faut s'intéresser à chacun des parcours de vie pour réussir à avoir des mesures préventives puis de suivi qui sont efficaces pour les différentes personnes.

Donc, au même titre qu'on fait un suivi de l'environnement, on devrait faire un suivi également des populations qui habitent dans le coin pour voir comment est-ce qu'ils réagissent à la fois aux enjeux environnementaux qu'ils subissent, mais aussi juste à la perception puis à la vulnérabilité accrue que ces gens-là subissent.

Si vous voulez nous poser des questions personnelles sur notre santé mentale, on est bien ouvert pour vous en parler. On trouve ça très difficile, nous, habiter à proximité de la fonderie tout en étant... en tout cas, c'est ça, ce que Jennifer parlait, c'est vraiment venu raviver des petites blessures de culpabilité puis d'ironie par rapport à comment je me sens avec ma fille.

Puis c'est ça, au niveau de la prévention aussi, la meilleure prévention, bien c'est de ne pas rajouter une couche de plus, donc déjà, ne pas ajouter ce projet-là, mais aussi, c'est de travailler à avoir un meilleur tissu social, à inclure davantage les personnes dans les décisions.

Puis ça, à notre avis, ça passe aussi par accroître la connaissance spécialisée des enjeux, donc pour que les gens -- spatialisée, je veux dire avoir... dans le mémoire, on parle d'un système d'information géographique qui pourrait être mis de l'avant, donc d'avoir des cartes, d'avoir des informations sur les différentes maisons, sur les différents terrains, sur l'évolution des phénomènes pour que les gens soient davantage conscients et conscientes du risque, soit pour réaliser qu'il est plus élevé

qu'ils pensaient ou moins élevé qu'ils pensaient, ça peut être dans les deux cas.

Puis aussi, pour qu'ils puissent avoir les outils de décider s'ils veulent rester ou pas, comme ça, les gens peuvent décider en toute connaissance de cause s'ils veulent rester ou pas. Puis il faut aussi des -- ça, on le retrouve dans la littérature -- réfléchir à des mesures pour s'assurer que les gens vulnérables aient les capacités de quitter le quartier si jamais le niveau de risque est trop élevé pour eux et elles puis aussi d'avoir accès aux ressources en santé mentale qui pourraient être nécessaires.

LE PRÉSIDENT :

Peut-être arriver à la conclusion.

M. GUILLAUME PROULX :

Oh, O.K. Bien, c'est ça, ce qu'on reproche également au projet dans le contexte dans lequel il s'insère, c'est que la planification de l'économie régionale semble dépendre d'acteurs qui sont externes à notre région et/ou du pouvoir public, donc une société multinationale dans ce cas-ci.

Ce qu'on propose puis notre aspiration, c'est que cette planification économique là se fasse par la population, donc de rapatrier un peu le pouvoir qu'on a sur notre économie régionale. Donc, ça se fait, il y a différentes approches qui existent, ce que je propose, c'est des forums, des assemblées dans lesquelles on discute de ce qu'on désire pour la région.

On se retrouve souvent dans des commissions comme celle-ci où on vient réagir à un projet qui nous est proposé puis qui ne répond pas nécessairement à nos intérêts, puis on ne s'assoit jamais pour discuter de ce qu'on veut vraiment pour la région.

Donc, au lieu d'opposer les entrepreneurs qui veulent faire beaucoup d'argent, les citoyens qui perçoivent des impacts, on pourrait juste s'asseoir puis en discuter ensemble puis on n'a pas la chance d'avoir ça. Il y a des organismes comme le Conseil régional du développement de l'Abitibi-Témiscamingue qui existent et qui pourraient être appuyés dans ces démarches-là.

On va vous laisser aux questions.

LE PRÉSIDENT :

Vous êtes bien gentil, merci infiniment. Peut-être avant de passer la parole à ma collègue madame Meloche, vous m'avez incité quasiment à vous poser la question, comment va votre santé mentale.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Bien, avec la Coopérative Boréale, on vous a parlé de tout ce qu'on doit traverser pour habiter à côté de la fonderie, tout ce que ça implique d'habiter là puis de faire le choix de résider puis de rester encore dans le quartier Noranda.

Ça implique de faire partie d'un recours collectif dans lequel j'ai dû reraconter mon histoire deux fois à des avocats puis que j'ai pleuré pendant trois heures les deux fois, ça implique d'avoir fait des rénovations majeures de nos bâtiments pour pouvoir avoir un meilleur filtre de qualité de l'air. On a travaillé sur l'étanchéité de nos bâtiments, on a travaillé à rajouter des échangeurs d'air. Donc, ça implique de passer notre temps à chercher au combien de temps qu'il faut changer nos filtres, s'il nous faut des filtres Hepa, s'il faut que je mette des gants pour changer mes filtres. T'sais, ça, ça ajoute une pression supplémentaire qui fait que le cerveau n'est jamais à *off*.

Les gestes simples dont Jennifer a parlé tout à l'heure, la liste de trucs qu'il faut qu'on fasse pour ne pas exposer nos enfants davantage. Nous, c'est *full* contre nos valeurs, mais à un moment donné, on a eu besoin de faire appel à quelqu'un qui vienne faire le ménage chez nous parce que je ne savais pas quand passer l'aspirateur parce que je ne pouvais pas le faire avec mon bébé, on me disait de ne pas le faire en sa présence. Je n'avais pas de garderie, je n'avais pas... t'sais, quand est-ce que je passe la balayeuse? Ça fait que là, maintenant, il y a quelqu'un qui vient faire la balayeuse chez nous parce qu'on s'est dit qu'au moins ça, on va comme éviter notre fille qu'elle soit exposée à ça.

Elle ne joue pas dehors, on doit constamment aller chez ma grand-mère. On a pris une garderie qui n'est pas dans le quartier finalement de peine et de misère parce qu'on se dit qu'au moins, ces heures-là, elle n'est pas exposée.

On connaît quelqu'un qui va ouvrir une garderie à côté de chez nous puis on se sent mal, on ne veut pas la mettre là-bas. Toute cette culpabilité-là envers notre fille, je veux dire, moi, j'en ai voulu à mes parents de naissance pour des trucs bien moins graves que d'avoir été exposée à de la pollution, mais en même temps, on est dans une coopérative, on a un milieu de vie qui est super agréable.

Nous, on voit aussi tous les impacts des changements climatiques, on a envie d'habiter en ville, d'être à proximité des différents services, pas ajouter cette pression-là puis c'est ça.

Puis moi, cet été, ce qui m'a fait craquer au début de l'été, c'est la décontamination de notre terrain. Moi, je suis partie en arrêt de travail cet été parce qu'à un moment donné, c'était juste rendu trop puis j'ai dû mettre une vingt, trentaine d'heures juste à faire comprendre à la fonderie qu'il y avait des erreurs sur leur plan de décontamination puis que ce n'était pas logique de décontaminer seulement la moitié du terrain.

Parce que nous, c'est un duplex qui est un à côté de l'autre puis à un moment donné, il y a eu une erreur de saisie de données de leur côté, je ne sais pas à quelle étape du processus, mais ils se sont mis à dire que c'était juste la moitié qu'ils faisaient. Là, de devoir appeler puis de dire : « Oui, mais si on était un par-dessus l'autre, qu'est-ce que... t'sais, si les deux logements étaient un au-dessus de l'autre, qu'est-ce que vous feriez? Vous choisiriez au prorata comment vous pensez où est-ce que nos enfants jouent? » T'sais, ça ne faisait comme pas de sens.

Il a fallu que j'appelle à la Santé publique, il a fallu que j'écrive à la sous-ministre juste parce qu'il y avait eu une erreur de leur côté puis qu'on me répondait non, non, non. Il a fallu que je parle à la Ville, il a fallu que j'analyse tous les plans différents pour leur montrer, il a fallu qu'on négocie, ça s'est étendu du mois de mai -- ça, ça a commencé... bien, en fait, l'échantillonnage a eu lieu il y a deux ans -- mais du mois de mai à aujourd'hui, là la compagnie est partie puis il reste des petits trous de tourbe chez nous qui ne sont pas patchés, mais je suis là-dedans depuis des mois.

Ça fait que là, quand on me dit qu'on va rajouter peut-être à tous les jours que ça va *shaker* chez nous, je ne peux pas imaginer. Ça, je vous en ai parlé lors des séances de questions, je trouve ça vraiment difficile de m'imaginer qu'il va y avoir ça, qu'il va falloir que je *deal* avec ça encore avec ma fille.

Que si jamais il y a une craque qui apparaît dans le solage, il va falloir qu'on se demande est-ce que c'est à cause que c'est Falco, est-ce que c'est à cause que la fonderie est venue décontaminer puis que là, finalement, en enlevant un pied, ils ont joué dans quelque chose puis c'est ça qui a créé ça. Est-ce que ça va être à moi le fardeau encore de... c'est ça, ça rajoute une couche.

Aussi, t'sais, moi, je travaillais à l'université comme conseillère à la recherche puis pendant les journées du cuivre, ça fait qu'encore une fois, début mai, le moment où j'ai craqué, j'étais assise dans la salle avec plein d'intervenants à jaser de l'avenir des mines. Puis là, on nous disait que la demande de cuivre était exponentielle puis que ça allait continuer puis qu'il fallait trouver des mesures puis des nouveaux gisements puis je me disais : « On ne peut pas juste ralentir? ».

Puis là, on dirait que le fait d'être là, travailler pour l'université, ça m'a fait mal, t'sais. Je me disais que non, moi, je ne veux plus faire ça, ça fait que j'ai fini par... J'ai eu une opportunité d'aller enseigner au Cégep, j'ai quitté mon poste à l'université. J'ai changé d'emploi parce que le fait de défendre un peu l'industrie minière, c'était rendu trop difficile avec ma position personnelle puis d'autres confidentielles que je ne peux pas vous parler, là, mais il y a d'autres trucs.

T'sais, les liens entre l'université puis les mines, même si c'était pour améliorer la situation, ça devenait trop dans mon quotidien puis là, je me dis qu'au Cégep puis à l'université, en enseignant, je vais peut-être réussir à inculquer d'autres modèles chez les jeunes puis peut-être que cette culture-là d'être shooté par le cash, comme Marie-Hélène disait, va peut-être être capable de s'amoindrir au fil des prochaines années.

Ça fait que là, je vois un peu d'espoir, je ne sais pas si c'est le nouvel emploi ou la médication, mais ça va un peu mieux depuis une couple de semaines.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Guillaume aussi, si tu veux...

LE PRÉSIDENT :

En fait, je pense que c'est elle qui voulait se faire questionner sur son état de santé, mais vous pouvez juste dire quelques mots quand même.

M. GUILLAUME PROULX :

Moi, je voulais juste ajouter à ça parce qu'on a vécu tout ça ensemble quand même, là, moi, c'est en janvier que j'ai craqué, ça fait qu'un peu avant.

T'sais, on se fait souvent demander pourquoi on reste ici, pourquoi on ne part pas, t'sais, puis enseigner des notions de développement économique, développement régional puis extractivisme à des étudiants, on voit les modèles qui fonctionnent moins puis les modèles qui fonctionnent bien.

Puis j'ai toujours l'impression depuis les dernières années que t'sais, à faire *text book* ce qu'il ne faut pas faire pour assurer un avenir durable à une région, ça va finir par finir, t'sais, à un moment donné, on va juste faire autre chose. Puis bien non, on continue de se faire proposer des projets avec un horizon de 15 ans où la majorité des revenus vont aller dans des paradis fiscaux tandis que nous, on se bat pour des miettes avec les conséquences qui vont être durables dans notre communauté.

Ça fait que je pense qu'il y a un peu la naïveté de l'espoir que ça change à un moment donné qui nous retient ici parce que t'sais, on a un sentiment d'appartenance envers notre communauté qui est fort. Puis notre qualité de vie a été fortement améliorée par l'existence d'une coopérative d'habitation dans laquelle on a pu vivre puis qui respectait nos budgets d'étudiants. Mais c'est ça, c'est l'absurdité de la situation que je n'ai pas l'impression que ça va durer, mais pourtant, on est encore là.

LE PRÉSIDENT :

Madame Meloche.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

On va continuer dans la thématique de la santé mentale parce que vous avez des recommandations quand même à cet égard-là dans votre mémoire puis nous, bien on aimerait ça explorer qu'est-ce qui pourrait être fait pour soutenir psychologiquement. Vous parlez d'initiative communautaire, entre autres, est-ce que vous pouvez élaborer un peu sur les formes que ça pourrait prendre, comment ça pourrait être fait, par qui, pour soutenir toute la communauté dans tout ça?

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Oui, bien ce qui m'a inspiré un peu ces suggestions-là, c'est lors de la pandémie, lors de la Covid, il y a eu des lignes comme spécifiques qui ont été mises en place. Même avec les débuts de la fonderie Horne, à un moment donné, on avait accès à des *shortcuts* si on voulait consulter en santé mentale un peu plus rapidement.

Mais t'sais, il faut que ça soit réfléchi d'avance puis le mieux, c'est la prévention, comme je disais, ça fait que peut-être même des initiatives d'aller cibler c'est qui les personnes vulnérables qui sont sur le territoire, connaître notre population.

Puis t'sais, je veux dire, mettons, dans les statistiques, logiquement, moi et Guillaume, notre vie va très bien, on est les deux aux études, on a un bon revenu, on a une petite fille, tout est beau, mais on est quand même pas bien en ce moment, t'sais. Ça fait que ça, ce n'est pas la statistique de la population qui aurait dit ça, c'est en venant nous parler que peut-être que ça aurait sorti. Ça fait que moi, c'est surtout ça que j'aimerais voir dans le quartier.

Puis qu'on s'assure aussi que ça ne soit pas des barrières financières qui empêchent les gens de consulter. T'sais, ça coûte très cher aller voir un psychologue puis ici, en Abitibi, les travailleurs sociaux, les psychologues, ils sont déjà débordés. On a été sur la liste d'attente assez longtemps pour voir une travailleuse sociale. Finalement, quand j'ai commencé à travailler à l'université, j'ai eu accès à un PAE, ça fait que là, ça, ça m'a aidé. T'sais, on n'est pas dans les plus vulnérables puis même à ça, ça a été difficile de consulter.

Ça fait que je pense qu'avoir une espèce de veille stratégique puis une connaissance de la population, ça pourrait être intéressant. Puis à la limite, s'il y a des gens qui sont obligés d'aller au privé, bien peut-être des mesures, une genre d'assurance dans le quartier. Je ne sais pas si ça peut être mis, je pense que c'est un peu utopique, mais t'sais, de s'assurer qu'on n'échappe personne dans le quartier avec ces projets-là.

///

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci. Je vais passer la parole à mes collègues.

LE PRÉSIDENT :

Peut-être une dernière courte question. Vous avez fait référence dans votre mémoire à une approche matricielle évolutive. Approche matricielle, je connais ça, mais quand j'ai vu évolutive, je me suis dit qu'est-ce qu'on sous-tend puis je me suis dit que je vais vous poser la question.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Oui, bien c'est ça, en le relisant, je trouvais que ce n'était pas clair aussi, ça fait que c'est ça que j'essayais de montrer au début avec mon intervention avec l'interaction entre les différents risques industriels.

T'sais, évolutive dans le sens où le risque n'est pas figé puis il n'est pas associé seulement à cette industrie-là, il est associé à tout ce qu'on subi sur le territoire. Donc, à la fois, comme je disais, les risques de feu, les risques d'emportement éolien. Là, c'est la fonderie puis c'est Falco, mais si on nous rajoute...

Hier, la mairesse donnait l'exemple du crématorium, mais le crématorium doit être inclus dans ça aussi. Puis évolutive dans le sens où au fil du temps, les données doivent être remises à jour, elles doivent toujours être recalculées puis on doit avoir un indice de risque qui est tangible puis qui change au travers du temps.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous croyez que des changements palpables ou significatifs peuvent avoir lieu entre une année et l'autre?

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Bien, oui.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Surtout en ce moment, là.

LE PRÉSIDENT :

En ce moment, bien sûr, avec la fonderie qui doit respecter des...

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Oui, c'est ça, qui diminue, mais qui joue sur plein d'autres facteurs.

LE PRÉSIDENT :

Mais si on veut appliquer votre méthode de façon plus générale ailleurs que simplement ici...

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

... est-ce que ce concept d'évolution prend place de façon ferme parce que vous considérez que les changements peuvent s'opérer rapidement?

M^{me} VALÉRIE PLANTE LÉVESQUE :

Bien, je pense que oui, c'est ça, les changements peuvent se faire rapidement puis avec une méthode qui serait en ligne, accessible, spatialisée, mais on peut utiliser des données en continu puis mettre ça à jour quasiment en temps réel.

Là, dans le mémoire, je vous proposais plus de regarder le modèle de Tacoma où c'était une fonderie qui a été fermée puis ils ont fait une caractérisation des sols après, mais à ça, on pourrait superposer toutes les données qu'on possède en termes même...

T'sais, la fonderie nous dit souvent que le problème, ce n'est pas nos intrants, ce n'est pas nos émissions, c'est le vent. Bien, est-ce que si on a des données en continu, les données météo pourraient être incluses puis on pourrait savoir, O.K., bon, bien aujourd'hui, il vente dans telle direction, bien je vais les fermer mes fenêtres.

T'sais, si on l'a, cette matrice-là spatialisée, on peut voir ces impacts-là. Puis en étant en mode continu puis à plus petite résolution temporelle possible, bien c'est là qu'on peut prendre des décisions éclairées au quotidien puis qu'on peut décider d'assumer est-ce qu'on continue d'habiter à cet endroit-là ou pas.

Puis ensuite, s'il y a des trucs qui se rajoutent d'année en année, bien d'autres industries ou si un truc s'améliore, bien le but, c'est d'avoir le plus de données pour arriver à prendre les décisions en temps quasi réel pour baisser le niveau de stress, baisser la quantité de stress, le niveau de vulnérabilité. Puis éventuellement, pouvoir prendre la décision, comme je disais, de rester ou de partir.

Puis de cibler, t'sais, ça peut être les citoyens individuellement, mais ça peut être aussi la ville, le ministère qui finit par voir. T'sais, là, la zone tampon, ça a été comme décidé un peu : « O.K., on prend 400 mètres, c'est cette zone-là » puis bizarrement, ça arrête juste avant les commerces, t'sais, la poussière arrête à une ruelle.

Mais avec des approches qui seraient spatialisées puis en continu, donc évolutif, on arriverait à avoir des vraies données sur qui est affecté réellement puis pouvoir aller cibler ces gens-là puis les aider sans délocaliser du mur-à-mur. T'sais, dire : « O.K., bien cette personne-là, par exemple, elle a 85 ans, ça fait 50 ans qu'elle habite là, elle veut rester à cet endroit-là », bon, bien même si elle est vulnérable, peut-être qu'elle ne veut pas s'en aller.

Peut-être que deux maisons plus loin, il y a une jeune famille qui aimerait s'en aller puis qui, elle, même si théoriquement, elle est un peu moins affectée, bien tout le reste de ces vulnérabilités fait qu'on devrait agir sur ces gens-là.

Mais ça, c'est en ayant des données spatialisées sur la population et sur l'environnement qu'on va réussir à prendre des bonnes décisions comme ça, à la fois individuelles et collectives.

LE PRÉSIDENT :

Merci à tous les deux. Monsieur Alexandre Richard qui est avec nous par téléphone. Monsieur Richard.

**M. ALEXANDRE RICHARD
CITOYEN (DM90)**

M. ALEXANDRE RICHARD :

Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

On vous entend très bien, à vous la parole.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Excellent. Donc, je vais vous faire ma présentation, je vais dire au fur et à mesure les numéros de page PDF pour que vous me suiviez.

Donc, la première page, le titre : Le projet Horne 5, une fausse solution. Comment retarder la transition socioéconomique nécessaire à notre sobriété énergétique en stimulant la surconsommation des ressources.

On va passer à la page 2 : Justification du projet, l'appât du gain. Donc, en gros, ici, ce qu'on voit dans cette diapositive-là, c'est que le principal objectif du projet Horne 5, c'est d'engager des bénéfices. C'est vraiment... on peut voir dans l'étude d'impact qu'à certains endroits, ils tentent de mettre en valeur le fait qu'ils vont se servir des minéraux critiques pour effectuer une décarbonation.

Puis on peut voir dans cette diapositive-là que la répartition des valeurs des métaux payables est à 58 % pour l'or. Donc, c'est vraiment un projet d'or.

Puis on voit aussi clairement, en fait, que ce qui a été déclaré dans l'étude, c'est que Glencore est aussi partie prenante très du projet. Donc, en gros, on pourrait évaluer ce projet-là de la même manière que si Glencore décidait d'effectuer une nouvelle activité de mine sur son terrain présentement actuel qu'il fait ses activités.

On peut voir aussi qu'il y a un actionnaire assez important, qu'à l'assemblée générale annuelle, ils ont affiché que le partenaire de Québec, Investissement Québec était actionnaire à 8 %, donc ça, c'est comme un incitatif pour investir dans le projet. Donc, l'appât du gain, c'est le principal objectif de cette entreprise.

On va passer à la diapositive de la page 3 : Court-circuitage de la hiérarchie. Donc, en gros, ici, j'ai représenté la hiérarchie des 3RV-E. C'est vraiment dans cette hiérarchie-là, ce qu'il faut prioriser, c'est la réduction à la source.

La réduction à la source, c'est sûr qu'elle est beaucoup moins payante que de continuer le

processus de recyclage perpétuel qui est présentement effectué par Glencore avec son recyclage. Puis le projet Horne 5, ce qu'il va faire, c'est qu'il va assurer le verrouillage des intrants pour la fonderie, donc on a 247 millions de livres de cuivre qui va passer par Glencore puis qui va servir à diluer, en fait, tous les déchets électroniques et autres résidus qui proviennent de partout sur la planète puis qui sont surconsommés à une vitesse effrénée. C'est ce processus de recyclage là qui permet la poursuite des activités extrêmement nucléatives.

Donc là, si on respecte cette hiérarchie-là, en gros, bien c'est sûr que c'est peut-être un petit peu moins payant pour les investisseurs. Par contre, on peut avoir des rendements directement inversement proportionnels, en fait, à ce qu'on voit dans ce graphique-là. Donc, on pourrait avoir des gains environnementaux importants si on réduisait à la source, en fait. Puis ça, ça se passe à l'étape de la mise en valeur, donc heureusement, ça, c'est maintenant.

Donc, en gros, si on résume, le recyclage constitue la tige centrale de l'élimination puis c'est le recyclage qui assure la poursuite de notre surconsommation actuelle. C'est exactement ce qui se passe présentement chez Glencore et réduire à la source est une mesure préventive qui se dessine à l'étape de la mise en valeur, donc c'est maintenant que ça se passe. Donc, heureusement qu'on a un BAPE, on va pouvoir analyser ça en profondeur. En fait, je souhaite que le BAPE analyse le respect de cette hiérarchie-là en profondeur.

On va passer à la diapositive 4, c'est la capacité de support des milieux d'insertion des matières qui est n'est pas définie. Donc, ça, c'est vraiment la base. Ici, je vous rappelle, monsieur le président, que vous et moi et les communautés autochtones sises sur le territoire sommes fiduciaires des ressources, et ce, pour l'ensemble de leur cycle de vie respectif. Donc, l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, on est responsable de ce qui va se passer après l'avoir mis en marché.

Donc, Ressources Falco n'est qu'une coquille juridique limitée et temporaire qui n'est pas en mesure d'assurer ces responsabilités sur l'ensemble du cycle de vie des matières. Elle s'insère dans un contexte économique où presque aucune limite de croissance n'est établie. Ce n'est pas surprenant que certaines entités motivées par l'appât du gain tentent de discréditer l'article 197.

On s'entend que si on regarde dans ce graphique-là, le cuivre, le zinc va être transformé localement, on est déjà dans un environnement saturé. Ça fait que là, je compte sur vous pour évaluer la capacité de support et aussi de l'équité de cette capacité de support là.

Donc, en gros, si dans tout le Québec, on est à trois nanogrammes, bien nécessairement, Glencore devrait s'ajuster peut-être à deux nanogrammes pour être équitable puis laisser une marge de manoeuvre pour les autres entreprises comme par exemple un crématoire ou autre.

Donc, la question qui sous-tend ça, on est dans un contexte de croissance économique sans

limites établies, on ne sait pas c'est quoi les impacts, les risques ne sont pas calculés, il y a une croissance de l'extraction des matières qui est systémique. On s'entend qu'il y a des projets de mine qui sont déposés partout, c'est une course à l'accélération des technologies puis on n'a absolument pas calculé les impacts sur la capacité de support.

Donc, ça, c'est la première étape à faire, c'est de calculer les impacts sur la capacité de support puis vraiment selon où les matières vont s'en aller. Je rappelle qu'on est fiduciaire de ces matières-là, on les extrait, il faut savoir ce qui se passe avec. Si ça génère des GES, il faut le calculer, si ça génère d'autres impacts, il faut le calculer aussi puis ça, bien je compte sur vous pour le faire.

Donc, lâchez les matières sur le marché sans égard à leur usage, c'est carrément irresponsable.

On va passer à la diapositive 5, Accaparement des ressources renouvelables et non renouvelables. Donc, ici, je fais référence -- j'ai tiré ça d'un document que le promoteur a déposé qui me semble plus ou moins complet, mais je vais vous laisser juger de l'exactitude.

125 millions de mètres cubes de gaz naturel issus principalement de schiste nord-américain qui va servir à extirper de l'or dont on n'a aucune utilité. À quoi ça va servir, cet or-là, ça va-tu servir à décarboner le Québec, le monde, aucune idée, mais ça me semble être une grosse quantité d'énergie.

60 000 litres de diesel que nous tentons présentement d'éliminer. 60 000 litres de diesel que nous tentons présentement d'éliminer de notre mix énergétique. Ça, je rappelle que le projet ne commencera pas demain matin, il va y avoir plein d'autres études à faire pour une durée de 15 ans, 60 000 litres de diesel, on va être quasiment rendu à la date de décarbonation complète, ça ne fonctionne pas, ça ne concorde pas.

Puis on a le comble du comble, c'est le 7 800 000 MWH d'énergie renouvelable qui nécessiterait l'ajout d'un [Indiscernable] supplémentaire d'énergie et dont cette énergie pourrait servir à d'autres fins pour des usages de première nécessité. L'autorisation du projet constituerait une utilisation sous optimale des ressources.

Puis ça, je souligne en rouge, là, je vous laisse le soin d'évaluer l'utilité sociale de tout ce projet-là, mais en gros, ça crée beaucoup d'emplois, mais qu'est-ce qui va se passer avec ça, il faut prendre le temps de l'évaluer.

Donc, je passe à la diapositive 6 : Contribution du projet aux objectifs de décarbonation juste et démocratique. Donc, en gros, l'analyse du projet, elle doit tenir compte du plan de gestion intégré des ressources énergétiques qui s'en vient, c'est d'actualité, je vous laisse aller voir, j'imagine que vous êtes déjà au courant, fort probable que le BAPE sera très impliqué dans ce dossier-là. C'est vraiment important qu'on établisse un plan de gestion avant de se mettre à faire des mines partout sans vraiment

savoir c'est quoi les impacts.

Donc, c'est ça en gros. Pour obtenir le consentement libre des occupants, il est nécessaire d'être bien éclairé, donc ça, c'est votre mandat de nous éclairer par rapport à l'état de la situation en fonction des faits. On s'entend que si on envoie une matière, peu importe c'est quoi, sur le marché, c'est quoi qui se passe? Donc, on veut des faits, on veut avoir... on veut le voir.

Le séquençage des autorisations doit être concordant avec le contexte de son milieu d'insertion. Autoriser le projet est susceptible d'accaparer des ressources limitées, tout en infligeant aux occupants des territoires des externalités négatives sous optimales.

On l'a vu dans la première partie, là. Par exemple, j'ai entendu, on a posé des questions, il va y avoir du travail posté, c'est-tu vraiment nécessaire, c'est-tu... je peux comprendre qu'on peut travailler de nuit sur des shifts rotatifs pour des besoins humanitaires puis tout ça en cas d'urgence, mais pour extirper de l'or, c'est quoi vraiment l'idée, je ne comprends pas, à part peut-être pour faire beaucoup de sous.

Donc, ça, c'est vraiment important qu'on ait notre PGIRE avant qu'on se mette à autoriser des mines.

Donc, on passe à la diapositive numéro 7, c'est la recommandation d'un moratoire sur l'extraction des ressources minières. Donc, en gros, je ne demande pas un moratoire permanent pendant 500 ans, là, c'est juste le temps qu'on prenne une pause. Tant mieux si le BAPE est capable de faire en quatre mois, d'évaluer vraiment l'ensemble des impacts, mais ça me surprendrait que ça soit possible en quatre mois.

Donc, en gros, ça prend quelque chose de plus gros, donc le moratoire est un mécanisme qui permettrait d'appliquer le principe de prévention, le principe I qui stipule que dans le cas d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place en priorité à la source.

Donc, on est en plein à la source, on est en phase de préparation du projet, de mise en valeur que l'initiateur appelle, donc c'est le temps ou jamais d'appliquer toutes ces mesures-là préventivement.

Il y a aussi un point crucial, c'est qu'il y a une importance qui doit être accordée à l'évaluation des impacts et des effets extraterritoriaux en fonction de la capacité de support des différents milieux d'insertion. Donc, on est des fiduciaires temporaires, je le rappelle, puis tout ce passif-là va être légué aux prochaines générations.

Donc, il y a plusieurs risques qui sont connus, incluant le risque que Horne 5 limite notre capacité

de décarbonation effective et le risque que les matières engendrent des activités humaines dans différents environnements dont la capacité de support est déjà saturée, comme par exemple Rouyn-Noranda, ce qui limite la possibilité d'autres actions qui sont utiles dans la société. On ne peut pas rien faire, il y a déjà une entreprise qui a tout saturé l'air.

Et à titre de référence, il y a beaucoup de passifs extraterritoriaux qui sont projetés. En première partie, j'ai demandé de déposer les extrants, mais je vais vous donner un petit *cue*, vous pouvez aller voir le rapport de suivi environnemental d'un projet similaire à Malartic, il y a 9 901 tonnes de roc contaminé qui a été généré en 2023 puis qui a été enfoui à Mascouche. Ça, Mascouche, c'est très loin de Rouyn-Noranda, c'est un impact extraterritorial.

Je vous donne juste un exemple qui est facile à anticiper. Si vous regardez toutes les années, il y a toujours eu des extrants. Comme par exemple, 55 304 litres d'huile hydraulique qui ont été déversés, 12 339 tonnes de matière résiduelle qui ont été générées, 2 910 tonnes de bouts solides qui ont été transportées hors site, 759 000 litres d'huile usée, 666 tonnes de matière dangereuse résiduelle qui ont été transférées de Rouyn-Noranda vers un autre site.

Donc, vous pouvez aller voir ça, ça, c'est facile mettre ça dans l'étude d'impact à l'étape qu'on est ici pour l'initiateur, ce qui n'a pas été fait. Donc, je vous demande de faire preuve de diligence et d'aller voir les autres projets et de comparer et d'anticiper.

Donc, on s'en va à la page 8, les enjeux dont le BAPE devrait tenir compte dans le cadre de l'analyse du projet Horne 5. Donc, clairement...

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Richard.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Richard, il faudrait accélérer un peu et arriver à la conclusion.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Parfait. Il me reste combien de minutes?

LE PRÉSIDENT :

Deux minutes et demie exactement.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Deux minutes, bon, bien c'est merveilleux.

LE PRÉSIDENT :

Non, excusez-moi, je disais deux minutes et demie, oui.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Merveilleux. Donc, je vais aller plus vite pour cette partie-là.

Établissement d'une limite claire concernant la capacité de support. L'usage projeté ainsi que l'utilité sociale effective des différents minéraux, ça, c'est important d'en tenir compte. Sous-peser les avantages et les inconvénients du projet en tenant compte de la courte marge de manoeuvre dont nous disposons pour réduire l'empreinte de l'homme sur son environnement. Ça, c'est vraiment important, la notion de plan globalement.

L'énergie attribuable aux ressources humaines mobilisées couplée à l'énergie renouvelable et non renouvelable nécessaire à la réalisation du projet permettra-t-elle d'accélérer une décarbonation juste et effective. Ça, c'est crucial parce que principalement pour les ressources humaines mobilisées, si on implante des écoles puis qu'on ne s'enlignait pas dans la bonne direction puis qu'on s'en va dans un mur, bien on va avoir tout perdu notre temps puis ça, le temps, c'est très très très précieux.

Donc, une autorisation précipitée est susceptible d'accaparer des ressources qui sont excessivement limitées.

Je passe, je saute la page 9 pour m'en aller directement à la page 10. Ça, c'est vraiment... je vous demande d'appliquer les valeurs éthiques du BAPE qui est la vigilance qui se définit comme l'attention portée à une situation donnée afin d'anticiper -- et je souligne anticiper -- ce qui pourrait survenir et de prendre les mesures appropriées pour y répondre dans une perspective de développement durable.

En conclusion, l'énergie et la matière sont le fondement de l'activité économique actuelle qui est sujette de façon inévitable à des rendements marginaux décroissants. Poursuivre à cette vitesse n'est pas équitable pour les générations qui nous succéderont puis pour ces motifs, je vous demande

absolument de prendre une pause le temps d'évaluer convenablement tout le projet. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous. Écoutez, j'aurais une question, mais qui est quand même pour nous assez importante. Vous proposez un moratoire, mais développez un peu l'argumentaire qui milite en fonction de ce moratoire.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Bien, j'en ai déjà un peu parlé. Je vais vous dire, je recommande un moratoire. Sincèrement, je ne suis pas un expert, je ne sais pas si le moratoire serait nécessairement l'outil nécessaire à atteindre les objectifs.

Mais je vous dirais que j'en ai parlé un peu tantôt, là, mon argumentaire, c'est vraiment que là, tous les projets sont déposés en même temps. Vous avez vu, j'ai feuilleté le registre des évaluations environnementales, Horne 5, c'est un parmi tant d'autres, c'est une course effrénée. Présentement, le territoire est *claimé* partout, il y a plein de spéculateurs qui veulent s'accaparer des ressources pour faire des sous puis c'est tout à fait normal, on est dans une société comme ça, on est né là-dedans.

Mais ce qui est important pour moi, c'est que le BAPE use, en fait, du principe de précaution, de prévention et de diligence pour dire : « Écoutez, là il faut prendre juste une pause le temps de s'assurer que toute l'énergie, en fait, qui va être utilisée, mobilisée, surtout l'énergie humaine »... t'sais, moi, sincèrement, je suis un peu désespéré d'être devant vous aujourd'hui pour pouvoir vous expliquer ça, je suis extrêmement privilégié, mais ce que je veux dire, c'est qu'il faut vraiment vraiment vraiment prendre le temps de dire que si on prend une once d'or et qu'on la met sur le marché, c'est quoi les impacts, les avantages et les désavantages réels, qu'est-ce que ça fait.

Quand on stimule l'économie avec des projets immenses comme ça, je comprends que tout le monde court après, veut avoir sa petite part du gâteau, c'est normal, c'est comme ça partout, sauf qu'il faut vraiment vraiment vraiment prendre le temps d'évaluer en profondeur tous les impacts réels. Puis ça va sur toute la planète, ces impacts-là vu que l'or se retrouve partout.

Donc, j'aimerais... sincèrement, j'ai lu votre rapport par rapport à d'autres, je pense que c'est le rapport 308 pour la filière uranifère, écoutez, c'est le même principe. On a utilisé le principe de précaution parce que les matières, elles sont fongibles. Après, une fois qu'elles sont parties sur le marché, on ne sait aucunement ce qui se passe avec ça puis ça, ça ne nous permet pas de suivre, il n'y a aucun système de traçabilité. On l'a vu en première partie, le ministère a bien été clair là-dessus, on n'a aucune idée, il y a des projets en cours, mais rien de concret.

Donc, en gros, si on fait ça puis qu'on lâche les matières, avec tout le pécule que ça va générer, toute l'activité économique, il y a des très bonnes chances que ça augmente les impacts à la grandeur de la planète. Juste un petit projet comme ça peut avoir des répercussions importantes.

Même les entrepreneurs sont venus tous dire qu'ils voulaient exporter leur savoir-faire pour faire des mines, je l'admets, qui seront peut-être plus vertes qu'à d'autres endroits, mais au bout de la ligne, globalement, on s'en va où, ça va être quoi les impacts réels.

On est capable de simuler ça, on est capable de se donner une idée puis clairement, il faut prendre une pause pour prendre le temps de tout internaliser ce qui peut se passer avec un projet semblable puis cumulativement aussi avec tous les autres.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Richard, merci beaucoup d'avoir participé et de nous avoir appelés.

M. ALEXANDRE RICHARD :

C'est moi qui vous remercie, je suis infiniment reconnaissant que vous ayez pris le temps de m'écouter.

LE PRÉSIDENT :

Bon après-midi, monsieur Richard.

M. ALEXANDRE RICHARD :

Bon après-midi.

LE PRÉSIDENT :

J'appelle maintenant avant la pause monsieur Norman Jacob de Technominex.

**M. NORMAN JACOB
TECHNOMINEX**

M. NORMAN JACOB :

Bonjour monsieur le président, bonjour monsieur et madame les commissaires. Merci de me donner l'occasion de parler un peu aujourd'hui.

Bon, je vais peut-être surprendre un peu tout le monde. C'est la première fois que j'assiste et que je participe à un BAPE comme ça puis entendre ce que j'entends jusqu'à maintenant, bon, je trouve que je suis peut-être un petit peu léger dans mon approche par rapport à d'autres. Mais je vais peut-être surprendre tout le monde, moi, je suis pour le projet Falco puis je vais dire pourquoi.

Technominex -- puis je parle aussi vraiment pour Technominex qui est mon entreprise, mais aussi comme habitant de la ville de Rouyn-Noranda depuis toujours. L'entreprise, nous, on est une firme de services-conseil en exploration minière, ça fait que vous comprenez que quand on parle de mines, c'est la résultante, finalement, dans notre travail depuis le tout début, donc on est convaincu qu'on a besoin d'avoir des mines. Le projet Falco fait partie de ceux-là, mais il y en a beaucoup d'autres.

On fait aussi de l'hébergement pour travailleurs parce que dans mon entreprise, on a le camp de ville ici à Rouyn-Noranda qui est un complexe pour les travailleurs de 64 chambres qui nous permet de loger des personnes temporairement. Les personnes s'en viennent ici pour travailler, que ça soit dans n'importe quelle industrie alentour, mais qui ne sont pas bien bien des habitants parce que c'est l'expertise qui vient d'ailleurs puis qui vient donner un coup de main sporadiquement. Ça fait que ça, c'est la clientèle cible du camp.

Je crois que c'est quelque chose d'essentiel ici à Rouyn-Noranda parce que ça permet justement que les entreprises ne réservent pas des loyers qui pourraient être disponibles pour d'autres personnes qui voudraient habiter Rouyn-Noranda. Ça fait que je leur donne cette opportunité-là de venir s'installer au camp de ville temporairement. C'est un peu comme un hôtel, mais c'est moins cher, c'est surtout dans un contexte différent qui ressemble beaucoup plus aux camps du nord, les camps de travailleurs du nord, ceux-là qui sont là sont là pour travailler. Ça fait que c'est le même *beat* pour tout le personnel, ça fait que c'est plus facile pour eux autres un peu.

Puis ça, on va pouvoir en parler un petit peu plus tard quand on va parler de logements parce que je pense que c'est un des enjeux aussi que le projet va nous amener.

Qu'est-ce qu'on fait aussi, nous autres, la logistique, naturellement, on a toute une flotte de camions, et caetera, on se promène partout à travers le territoire parce que les mines on ne décide pas elles vont être où. Les projets, on ne décide pas ils sont où, on les trouve, on les découvre puis on les bâtit où ils sont.

D'ailleurs, Rouyn-Noranda ou Noranda, c'est comme ça que ça a commencé, il n'y avait rien, il y

a quelqu'un qui s'est promené, il a trouvé des gisements puis c'est devenu une région minière parce que la matière première était là.

On fait aussi la géomatique et les permis. Les permis en exploration minière, c'est beaucoup moins simple qu'on pourrait croire. Ça nous prend beaucoup de permis pour opérer, beaucoup de permis ne serait-ce que pour faire l'exploration, ça fait que vous imaginez quand c'est une mine, c'est encore plus complexe. Donc, on ne peut pas dire qu'une mine, ce n'est jamais pensé d'avance, ce n'est jamais discuté, il faut passer à travers une série de processus dont vous faites partie, naturellement.

On a des relations d'affaires avec Falco, nous, depuis 2014. Dans ce temps-là, on était encore à l'étape d'exploration, Falco présumait qu'il y aurait un gisement, mais ne le savait pas vraiment avant de le définir avec des travaux d'exploration. On en a fait autant sur le site d'Horne 5 qu'un peu alentour de la ville un petit peu partout sur les autres terrains qui appartiennent à la compagnie. Le but, c'est de voir s'il y a un potentiel minéral.

Bon, Horne 5, définitivement, aujourd'hui, il y a le potentiel à devenir une mine. Et moi, étant donné que j'ai participé depuis 2014 d'une certaine manière à plusieurs travaux avec eux autres, je suis content de voir que ça aboutit quelque part puis que tous les efforts qui ont été mis arrivent quelque part.

Ça, c'est mon côté un peu plus entrepreneur. Je sais que Falco, eux autres, ils ont l'intention de développer beaucoup la technologie, de prendre beaucoup les innovations dans le domaine minier. Moi, je travaille là-dedans aussi au niveau de l'exploration avec certaines technologies qu'on a présentement qui vont nous aider à faire plus avec moins. Ça fait que ça me fait tripper un peu de voir ça parce que ça me rejoint à certaines places.

C'est sûr que j'entends des enjeux qui dépassent un peu tout ce que j'ai en tête quand j'entends parler les personnes. La fonderie, on s'entend que c'est un gros enjeu ici à Rouyn-Noranda. Même s'ils étaient là en tout premier lieu, c'est elle qui a créé la ville, on ne s'attendait pas à avoir des impacts comme ça un jour.

Mais en tant que résident de Rouyn depuis toujours, j'ai toujours su que même si elle opérait, que je préférerais être un petit peu plus loin qu'un petit peu plus proche, ne serait-ce que pour la fumée, la poussière. Même si elle est inoffensive, la poussière reste de la poussière, et caetera.

Il y a un temps dans ma vie même que pour moi, les nuages dans le ciel, ça venait de la fonderie, ça venait des cheminées, c'était la machine à nuage, jusqu'à tant qu'ils partent le plan d'acide puis qu'ils éliminent 90 % des émanations puis tout le kit.

Mais toute façon, je ne crois pas qu'on soit là pour parler de la fonderie, on est vraiment là pour

parler d'Horne 5 qui est un projet complètement différent. Ce n'est pas la même chose, ce n'est pas une fonderie, c'est une mine souterraine comme on en trouve plusieurs en Abitibi-Témiscamingue qui se trouve à être un peu le tissu de nos sociétés, le tissu des personnes qui habitent ici.

Voir les mines comme un problème plutôt qu'une solution, je trouve que c'est simpliste un peu. Oui, ça amène des problèmes sociaux. Quand on dit que les personnes sont shootées à l'argent, c'est un petit peu vrai, dans ce sens que les gens qui travaillent dans des mines, ils ont d'excellents salaires qui fait qu'ils sont un peu dans la classe supérieure de la classe moyenne, je dirais. Mais en même temps, ce n'est pas ça qu'on veut tous, ce n'est pas ce genre de vie là qu'on veut tous avoir.

Bon, ça, c'est peut-être le côté un peu plus l'habitant de Rouyn-Noranda qui parle à ce moment-ci.

Une chose que je peux vous dire, c'est que moi, comme habitant, je vis tout ce qui se passe présentement au niveau social et au niveau environnemental avec la fonderie d'une triste manière, je vois ça triste. Je me sens moins fier de rester à Rouyn à cause de toute la publicité négative que ça amène. J'ai peur de me présenter comme habitant de Rouyn à l'extérieur parce qu'on dit : « Ah, l'arsenic, ah ci, ah ça » puis bon.

O.K., je ne veux pas pardonner à personne, je ne veux pas dire qu'on est blanc comme neige puis que la fonderie est blanche comme neige, ce n'est pas ça que je veux dire. Qu'est-ce que je veux dire, c'est que j'ai quand même vécu ici pratiquement toute ma vie, je suis fier de le faire puis j'ai envie de voir ma ville prospérer et développer.

Un projet comme Horne 5 peut nous amener justement à développer, à essayer d'améliorer les choses, à le faire comme il faut puis bien le préparer pour que ça devienne un enjeu positif plutôt qu'un enjeu négatif pour la communauté.

Le logement, c'est bien de valeur, moi, j'en ai un bloc, là, et aujourd'hui, on me demandait : « Norman, veux-tu construire un autre bloc si on a des problèmes de logements, tout le *kit?* », « Non », « Pourquoi? ». Bien, c'est incertain, on ne sait pas comment l'économie va aller, il y a des pressions même de la ville ou du monde de la ville qui voudrait faire fermer à peu près pour l'équivalent de 1 000 jobs ou des choses comme ça. C'est qui qui va rester dans mes loyers puis comment je vais faire pour les rentabiliser mes loyers une fois rendu là? Si on n'a pas un projet qui nous amène justement à développer puis essayer d'améliorer les aspects, il n'y a personne qui va le faire, il n'y a personne qui va faire ça.

Ça fait qu'économiquement, on a besoin de ces projets-là pour développer l'ensemble de la société. Ça n'élimine pas tous les enjeux sociaux, c'est vrai, il faut travailler ça indépendamment, mais il faut les travailler, je suis d'accord à ce niveau-là.

Bon, c'est un peu ce côté-là, cette tranche de vie là que je veux vous partager. J'ai l'impression des fois -- parce que je me suis posé la question pourquoi venir présenter un mémoire. Moi, dans ma tête, je ne voyais même pas un enjeu devant tout ce... pourquoi pas? T'sais, on veut faire une mine, il y en a plein de mines, je ne verrais pas pourquoi ça serait refusé, en plus que c'est dans un coin qui est nettement impacté déjà par la pollution passée puis dans ma tête, je voyais juste du positif.

Aujourd'hui, j'entends beaucoup de négatif. Ça me surprend parce que dans le milieu de mes amis, mon cercle social, tout le kit, il n'y a personne qui s'inquiète vraiment de ça ou à peu près. Personne d'autre de mon équipe de hockey, mettons, va venir faire un mémoire parce que c'est clair que c'est quelque chose de bien pour la ville, pour notre région. En tout cas, dans notre tête, peut-être qu'on n'a pas tous les tenants et aboutissants, mais dans notre tête, c'est ça.

Ça fait que j'ai l'impression de représenter peut-être une minorité, une majorité silencieuse plutôt, un paquet de monde qui ne se prononce pas ou pas publiquement, toujours bien, parce qu'ils n'ont pas l'impression qu'ils ont le devoir de le faire ou le besoin de le faire puis qu'ils n'entendent pas tout ce qui se passe justement. Puis peut-être que s'ils le faisaient, ils diraient : « Oh, attends un peu, on va-tu mettre à risque le développement de la communauté? ».

Il y a des enjeux, il faut les régler, mais il faut adresser ces enjeux-là. La fonderie, c'est un enjeu, Horne 5, c'est complètement différent, on ne parle pas de la même chose puis en tout cas, c'est mon opinion là-dessus.

Pour le logement, je reviens un peu à mon concept du camp de ville. Comme je disais, j'ai déjà eu des... j'ai vu des propositions de bâtir des loyers temporaires qui deviendraient des loyers permanents après. Je pense que c'est une bonne idée de le faire, est-ce que ça réglerait tout, je ne crois pas.

Mon concept que j'ai justement permet -- puis l'entente que j'ai avec la ville sur mon concept, c'est que mon permis se renouvelle aux deux ans, ça fait que je ne serai pas là pour toujours. Un campement, par définition, c'est temporaire. Mais le temps que ça va durer, le temps qu'on a besoin de travailleurs qui vont venir ici, soit pour construire, soit pour réparer ou des choses comme ça, je pense que ça vaut la peine d'être vu. Puis il ne faut pas le voir comme étant contradictoire avec la volonté de bâtir des loyers, je pense que c'est juste complémentaire.

Ça fait que sur ce, moi, c'est pas mal fini sur mon point.

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Madame Meloche.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Oui, merci beaucoup. Justement, on va enchaîner sur votre expertise avec les camps temporaires. Donc, vous voyez ça comme ça serait la meilleure solution, selon vous, pour héberger l'afflux de travailleurs qui arriverait pendant la construction, par exemple.

M. NORMAN JACOB :

Possiblement. Pas à 100 % parce que justement, je pense que c'est une belle opportunité de bâtir des loyers où on peut installer une partie... parce qu'il y en a qui vont être là plus longtemps que d'autres. C'est bon pour des personnes qui vont être là une période un peu plus courte qui vont s'échelonner sur un horizon moins long de la construction ou des contracteurs qui s'interchangent, dans le sens qu'une partie, on a besoin de tel type de contracteur, après ça, un autre type de contracteur, un autre type.

Mais il y en a qui vont être là sur une base plus régulière puis eux, ça vaudrait la peine peut-être d'investir dans des logements qui, après ça, pourraient devenir disponibles pour les habitants de la ville ou pour les futurs habitants de la ville.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Donc, ça implique que c'est inévitable d'avoir du fly in/fly out.

M. NORMAN JACOB :

Au niveau de la construction, je crois que c'est presque inévitable qu'il va y avoir un petit peu de fly in/fly out. Les travailleurs de la construction se promènent partout à travers le Québec, on a un bassin qui est vraiment déployé sur tout le territoire.

On a un autre camp justement à Kuujuarapik qui est construit spécifiquement pour les travailleurs parce qu'ils doivent construire leur communauté, construire des triplex, des duplex pour loger leurs personnes, ça fait qu'on amène des travailleurs de la construction puis on les loge dans le camp pour qu'ils soient capables de faire leur travail. Eux autres, ils sont en fly in/fly out, ils n'ont pas l'intention de s'installer à Kuujuarapik parce qu'un jour, ils vont manquer de travail carrément. T'sais, là, on a besoin de travailleurs, on a besoin d'une quantité plus grande que normale, ça fait que je pense que c'est normal qu'on amène du monde de l'extérieur pour ce temps-là.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Justement, vous dites dans votre mémoire que vous avez eu recours à de la main-d'oeuvre

étrangère même de différents pays, est-ce que c'est une solution, selon vous? Puis j'aimerais ça savoir comment ces gens-là sont intégrés dans la communauté, est-ce que vous, vous avez un rôle à jouer comme entrepreneur puis est-ce qu'il y a d'autres entités qui vous soutiennent aussi pour bien accueillir ces personnes-là.

M. NORMAN JACOB :

C'est sûr que des personnes qui viennent de l'immigration, nous, on en engage certains. Ceux-là qu'on engage, c'est ceux qui vont nous dire : « On va rester à Rouyn-Noranda ». Ça arrive des fois qu'on a des travailleurs temporaires sur des projets à l'extérieur que c'est des gens de Montréal, mais qui sont quand même des immigrants reçus.

Mais généralement, ceux-là qui vont me demander un permis fermé -- parce que ça existe encore les permis fermés -- je vais les accorder seulement ceux-là qui vont accepter de venir s'installer dans la communauté. Pour eux autres, des fois, c'est difficile, ça fait que notre service des ressources humaines, on les aide à trouver un loyer, on fait vraiment toutes les démarches avec eux autres pour trouver un loyer, on leur présente un peu la ville, on leur présente un peu toutes les ressources qu'ils peuvent retrouver pour qu'ils puissent s'intégrer justement à la communauté.

Puis je pense la communauté aujourd'hui, elle a vraiment une volonté d'accueillir ces personnes-là et de les mettre à travers notre méti-cité, je dirais, de personnes qui habitent la ville.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Donc, ça se passe bien pour l'intégration de ces personnes-là, elles se sentent bien accueillies.

M. NORMAN JACOB :

Généralement, oui, mais souvent, c'est la ville elle-même qui repousse certaines personnes qui, après un certain temps, vont retourner vers les grands centres. On n'a pas encore la capacité d'attirer ou d'avoir la même attractivité que Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, ces villes-là, naturellement, qui offrent énormément. Sauf que moi, jamais je n'échangerais mon petit train-train puis l'occasion d'aller au lac la fin de semaine puis aller pêcher, chasser, pour aller à Toronto ou Montréal, mais c'est différent pour chaque personne.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Vous vous démarquez aussi pour avoir la parité dans votre organisation, c'est quoi votre recette pour y arriver.

M. NORMAN JACOB :

Je crois qu'on est tout simplement peut-être un peu plus à l'écoute, je ne sais pas.

Dans le fond, on ne favorise pas les femmes ou les hommes, c'est 40 % qu'on a. Dans le métier des géologues, entre autres, en géologie, il y a beaucoup de femmes qui vont vers là-bas, ça fait que ça, je te dirais qu'à ce niveau-là, on a probablement plus de femmes que d'hommes.

Mais même à l'intérieur de la carothèque, les travaux un peu plus physiques, les travaux de responsable de camp, des choses comme ça, en forêt, on a de plus en plus de femmes qui sont intéressées à le faire puis qui se joignent à nous autres puis qui le font.

Je pense que comme plusieurs entrepreneurs de Rouyn, on est un peu une petite pépinière, on va bâtir les premières années d'expérience de certaines catégories de travailleurs puis souvent, c'est les mines qui vont venir recruter ces mêmes travailleurs-là. Bon, ce n'est pas nécessairement intéressant pour nous autres de perdre des travailleurs, mais ces travailleurs-là, des fois, ils deviennent nos clients dans le futur puis ils se rappellent qu'est-ce qu'on a fait pour eux autres au début puis c'est là que ça devient comme intéressant.

Au niveau des femmes, je ne sais pas. On a réussi, finalement, à les attirer peut-être avec nos valeurs de la compagnie, mais effectivement, on en a beaucoup plus que dans l'industrie minière en général.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci. Puis j'étais juste intriguée qu'il y ait des géologues que vous deviez importer d'autres pays, je pensais que l'université, les institutions ici formaient beaucoup de géologues. Comment ça se fait qu'on est obligé d'aller les chercher ailleurs, alors que vous avez des maisons d'enseignement qui en forment.

M. NORMAN JACOB :

Oui, c'est cyclique. L'industrie des ressources naturelles, c'est très cyclique.

Nous autres, on l'a vécu. Peut-être que des plus jeunes ici n'ont pas vécu les temps où est-ce que c'était tranquille, moi, je l'ai vécu, je suis un peu plus vieux puis c'était triste, on s'entend. On parlait de santé mentale, je peux dire que quand c'était mollo vers la fin des années 80, début 90, la santé mentale des gens d'ici qui n'avaient pas d'emploi puis qui n'avaient pas d'argent, elle faisait dur. On avait perdu 2 500 familles en Abitibi qui étaient parties principalement vers l'Outaouais pour aller faire d'autres choses, ça, c'était des bouts durs, vraiment *tough*.

Là, on est chanceux, ça va bien, l'économie va bien, on a d'autres genres de problèmes, mais il faut toujours se rappeler qu'est-ce qu'on a vécu avant puis des fois, le mal n'est pas si... à choisir le mal, on prendrait celui-là.

C'est quoi la question?

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

C'était les géologues.

M. NORMAN JACOB :

Oui, pourquoi on a besoin, à cause des cycles justement. Quand on est dans un cycle où est-ce qu'il y a beaucoup d'activité, on n'est pas capable d'en avoir assez au Québec puis même au Canada parce qu'il y a plusieurs géologues qui vont venir pratiquer d'autres provinces. Ça fait qu'on a commencé à voir à l'international s'il y en a qui voulait venir au Québec.

Des fois, ils viennent par eux-mêmes parce qu'il y a des pays comme la France qui n'ont pas des mines, ils n'en ont pas, mais ils forment des géologues. Ça fait qu'eux autres sont comme condamnés à aller travailler outre-mer, ça fait qu'il y en a beaucoup qui viennent au Québec, qui viennent voir ça aussi puis qui aiment la place. Pour la géologie, c'est une place incroyable, ça fait que je pense que c'est une destination rêvée, mais ça va vraiment avec la demande, avec les cycles des ressources naturelles.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Je vous remercie pour vos réponses.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, bonjour. Juste une petite question. Vous avez mentionné dans votre présentation, on a beaucoup entendu parler de pénurie de logements, c'est revenu souvent. Vous, vous avez mentionné que bon, vous étiez propriétaire de logements locatifs puis vous ne seriez pas prêt actuellement à construire de nouveaux logements.

Ce que je me demandais, est-ce que, 1, votre position, savez-vous s'il y a d'autres personnes qui voient ça un peu comme ça puis que ça prendrait vraiment de nouveaux projets pour favoriser la

construction de nouveaux logements.

M. NORMAN JACOB :

Mon opinion, c'est que oui, il y en a d'autres qui ont des opinions semblables à la mienne. Être propriétaire d'un petit bloc, ce n'est pas une grosse affaire, c'est un quatre logis que j'ai hérité de mon père qu'il m'a laissé, ce n'est pas si simple, ce n'est pas si facile.

Là, ils sont tous plein les loyers, c'est quand même bien, mes prix sont bien en deçà de qu'est-ce qu'en général, le monde vont payer en région parce que c'est un bloc un peu plus vieux puis c'est des locataires qui sont là depuis longtemps. Mais je regarde ça, des revenus que ça me rapporte aujourd'hui avec l'investissement que j'aurais besoin de mettre pour en avoir un neuf ou bâtir l'équivalent, je me dis qu'il faut au moins que je sois sûr que ça va perdurer dans le temps.

Si on a une économie incertaine qu'on ne sait pas trop ce qui va arriver, t'sais, des fois, on a l'impression qu'on n'aura plus le droit de développer la ville du tout à cause de la fonderie puis on ne fera plus rien de nouveau, c'est statu quo. Inévitablement, le monde vont s'en aller puis éventuellement, on n'aura peut-être plus la même demande pour les loyers et je ne serai peut-être pas capable de les louer mes loyers et aussi de rentabiliser mes investissements.

Ça fait que ce n'est pas tout le monde qui ont la même opinion que moi, il y en a qui ont confiance en l'avenir puis ils disent : « O.K., moi, j'investirais beaucoup H, mais le fait qu'un gros projet comme Horne 5 s'en viendrait, clairement, ça pourrait modifier les impressions ou les intentions dans les personnes que je connais qui ont des loyers.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur.

Nous allons prendre une pause de 15 minutes, mais je rappelle que les personnes qui doivent rencontrer et présenter leur mémoire, rencontrer la commission, vous devez vous inscrire à la table, au registre en arrière, et donc je vous demande, je vous invite fortement à aller rencontrer monsieur Giroux ou encore madame Ouellet. Merci.

**PAUSE DE QUELQUES MINUTES
REPRISE DE LA SÉANCE**

LE PRÉSIDENT :

Alors, mesdames et messieurs, nous allons poursuivre notre quatrième séance en appelant monsieur Dave Coutu-Larouche de Transaction Investissement.

**M. DAVE COUTU-LAROUCHE
TRANS-ACTION INVESTISSEMENT INC. (DM66)**

M. DAVE COUTU-LAROUCHE :

Bonjour, monsieur le président, monsieur et madame les commissaires. Je me présente, Dave Coutu-Larouche, président directeur de Trans-Action Investissement, une compagnie de construction.

En fait, aujourd'hui, je viens parler du mémoire que j'ai déposé dernièrement.

Je présente la compagnie Trans-Action Investissement. C'est une compagnie de construction qui est principalement dans la construction de multilogements qui a comme principal client un OBNL qui fait du logement 100 % abordable et les Immeubles DCL que je me trouve à être le président aussi d'ailleurs d'Immeubles DCL.

Immeubles DCL qui comporte à peu près 600 logements jusqu'à maintenant à ce jour ici en région, à peu près 500 ici à Rouyn-Noranda. Puis immeubles DCL, dans le type de financement, qu'est-ce qu'ils font, en fait, il va y avoir à peu près 20 à 25 % de logements abordables dans leur construction qu'ils vont faire.

Depuis mars 2024, j'ai une mise en chantier d'à peu près 260 logements ici en région qui sont faits, toujours avec un 20 à 25 % de logements abordables, incluant l'OBNL. On a un 60 logements en construction justement en ce moment pour cette OBNL-là qui se trouve à être du logement 100 % abordable pour la clientèle plus dans le besoin.

En fait, les préoccupations pour Trans-Action Investissement, c'est d'assurer une bonne collaboration locale avec la municipalité, de savoir si on a le soutien, ainsi de suite, avec différentes

institutions financières ou qu'est-ce qu'il se passe un peu avec ça.

La planification efficace que nous, on présente, en fait, c'est une planification sur trois à cinq ans qu'on est capable de livrer des logements dans le cadre d'un besoin de logement actuel. On le sait tous que partout au Québec, même au Canada, c'est une pénurie de logements actuellement. Le projet Falco, en fait, c'est une des inquiétudes aussi, le logement, pour pouvoir loger ces gens-là.

Puis les attractions, bien t'sais, en fait, on veut une ville en santé, on veut une ville que les immeubles sont beaux, la pérennité des bâtiments. T'sais, on veut quelque chose qui est quand même bien construit, ça, c'est important pour nous, pour Trans-Action.

Pour le projet Horne 5, la raison pour laquelle Trans-Action est favorable -- je pourrais dire une petite parenthèse. Moi, je suis troisième génération d'une famille minière, j'ai travaillé d'ailleurs six ans de temps dans les mines, j'ai fait du fly in/fly out, j'ai travaillé à Kirkland Lake, dans ce secteur-là. Avoir un projet local, c'est quelque chose que moi, j'aurais rêvé d'avoir. J'ai moi-même trois enfants, jeunes enfants, la conciliation travail famille, avoir un emploi à proximité de la maison, ça, c'est quelque chose que je trouve favorable.

J'ai regardé l'entreprise du projet à Horne 5, je trouve, dans les 12 dernières années, ils ont quand même un investissement de plus de 25 millions. T'sais, je trouve qu'il y a une implication au niveau des infrastructures, l'école, un petit parc, t'sais, je trouve qu'ils sont investis beaucoup.

Ça amène un 500 emplois localement, t'sais, à peu près, plus ou moins, ils disent, là, le départ jusqu'à la mise en production. Je trouve que c'est important aussi pour l'économie. L'économie, vu que moi, je suis détenteur aussi de portefeuille immobilier, je trouve que c'est important de garder une bonne économie locale puis ça me donne le vouloir de pouvoir créer des bâtiments avec une bonne pérennité à long terme, ainsi de suite, avec des matériaux de qualité.

Ça fait que c'est pas mal la raison pourquoi que nous, on dépose aujourd'hui, c'est si jamais le projet fonctionnait, on a des terrains, on est capable de livrer. La capacité de livraison de logements, je l'ai démontrée avec la mise en chantier qu'on a faite avec les dernières années. On est capable de gérer aussi les logements efficacement.

Dans le cas que la Horne 5 n'ouvrirait pas, moi, bien c'est sûr qu'on va poursuivre nos investissements peut-être un peu diversifiés en région, Val-d'Or, Amos, Malartic, ainsi de suite, mais ça reste tout de même que Rouyn-Noranda, c'est ma ville première, je vais toujours vouloir investir plus vers chez moi.

La mise en chantier ici à Rouyn-Noranda, il y a plusieurs centaines de logements qui ont été faits depuis deux ans avec quasiment 300 logements. C'est sûr qu'on va regarder un peu qu'est-ce qui va se

passer au niveau du marché. On parle d'un taux d'inoccupation de 0.8 % que les statistiques ont démontré en 2023, si je ne me trompe pas. Là, on ajoute un 200 quelque, quasiment 300 logements à ça, on va voir un peu qu'est-ce que ça va donner au niveau de la pénurie de logements à Rouyn-Noranda par rapport aux constructions que j'ai faites.

D'ailleurs, je ne suis pas le seul qui construit, mais en hypercroissance dernièrement, on pourrait dire que c'est ça. On pourrait ajouter peut-être une cinquantaine de logements d'autres entrepreneurs, d'autres constructions qu'il y a eu ici en région, ça fait que je crois qu'il y a de la place.

Moi, l'avantage de mon côté, on a des terrains, on a des négociations avec d'autres entités, d'autres compagnies, on a des protocoles de réservation avec la municipalité de Rouyn-Noranda. Ça, c'est plus du côté de l'OBNL pour créer du logement abordable. Ça fait que là, on s'entend que s'il y a du logement abordable, ça va libérer d'autres logements. Si je fais du plus haut de gamme puis il y a des gens dans les mines qui veulent avoir du plus haut de gamme, ils vont pouvoir se permettre ça. Dans l'OBNL, il y a un prix vraiment fixé. C'est un prix fixé, on parle exemple, je pourrais donner un exemple, un 4 et demi à 860 dollars par mois, ça va aller chercher de la main-d'oeuvre des familles plus dans le besoin.

La gestion de cette OBNL-là, des immeubles, en fait, moi, je ne fais pas partie de ce conseil d'administration là, mais la gestion va être faite par les Immeubles DCL aussi. Donc, c'est moi-même, mes équipes qui vont gérer quand même les locations, ainsi de suite, avec mon privé. Je trouve que les deux ensemble font un bon jumelage pour pouvoir accueillir un beau projet qui a un impact économique très intéressant tel que le projet Horne 5.

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui. J'ai posé tantôt la question, vous n'étiez peut-être pas là. Dans la notion, vous parlez que bon, il y a une demande élevée de logements abordables, donc vous avez parlé beaucoup de ça. Pour vous, je veux juste voir, pour vous, logements abordables, parce qu'on a cru comprendre, tout le monde n'a peut-être pas la même définition, ça se situe où logements abordables, pour vous.

M. DAVE COUTU-LAROUCHE :

Je vais parler de logements abordables dans l'OBNL puis je vais parler au privé parce qu'au privé, moi, en fait, au niveau du financement, on va prendre le programme APH Select de la SCHL avec un 20 à 25, c'est un pointage au niveau de l'amortissement de financement. On parle d'un logement 4 et demi,

5 et demi ou 3 et demi qui joue dans le 975 dollars par mois, en bas du 1 000 dollars pour ce qui est de Immeubles DCL dans le privé.

Pour ce qui est de l'OBNL, ça, c'est quand même une grille qu'il faut respecter par rapport à la grandeur du logement. Là, je parlais de 4 et demi ici à Rouyn-Noranda à 860, ça peut changer. Comme Val-d'Or, je pense que c'est plus élevé puis si on change de région. Ici, c'est 860 par mois, le 5 et demi est 975, par contre.

Ça fait que l'abordabilité, c'est qu'on parle qu'un logement de la construction -- excusez-moi, je vais juste reformuler la réponse, là. Les logements qu'on construit actuellement, le coût est tellement élevé, on est obligé d'amortir quasiment jusqu'à 50 ans pour pouvoir offrir un prix qui est raisonnable. Moi, je trouve personnellement que quand on tombe à du 15, 16, 1 700 dollars par mois, je trouve ça extrêmement dispendieux en propriétaire constructeur de logements, sauf que ça prend des logements de toute façon, il faut les construire, il y a un coût relié à ça.

L'abordabilité, c'est quand on part de ces logements neufs là avec la même qualité, mais qu'on va aller offrir des logements dans ces immeubles-là à un prix de 975 par mois.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Il y a-tu une règle de calcul que vous avez ou? T'sais, c'est un peu ça, je vous demandais un pourcentage, mais je comprends...

M. DAVE COUTU-LAROCHE :

Le pourcentage, exemple, si j'ai... Immeubles DCL a créé à peu près 60 logements abordables dans les deux dernières années puis Trans-Action Investissement, bien il a construit les immeubles que j'ai parlés tantôt puis il est en construction pour un autre 60 dans l'OBNL, ça fait qu'on a un 120 logements qui est livré.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Puis c'est ça, donc c'est ça, vous, vous dites, bon, vous avez mentionné réservé, donc 20 à 25 % des unités que vous construisez à des fins de logements abordables. La question, selon vous, toutes les entreprises en construction de logements, mettons, dans la région appliquaient ce même ratio-là, pensez-vous que ça permettrait de répondre en bonne partie au manque de logements abordables selon ce qui nous a été dit en audience?

M. DAVE COUTU-LAROCHE :

Je pense que le logement abordable, il y a un 50, 60 %, ça touche 50 à 60 % de la population de Rouyn, je pense qu'on en a besoin de plus en plus. Il y a du logement qui existe déjà qui est catégorisé comme abordable.

Moi, ma logique, c'est si je construis, bien là, des fois, il y a des gens qui vont déménager qui ont plus les moyens dans du neuf qui vont libérer d'autres logements, t'sais, il y a toujours un roulement qui va se faire à ce niveau-là. Mais la création de l'OBNL, elle a été faite pour pouvoir créer pour beaucoup plus de logements abordables au lieu de juste 20 à 25 % dans le privé, là.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K., c'est bon. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Madame Meloche.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci. Vous avez évoqué la nécessité à plusieurs reprises dans votre mémoire de créer une synergie avec les autorités, est-ce que vous pouvez préciser un peu qu'est-ce que ça veut dire concrètement cette synergie-là qui est nécessaire à la construction.

M. DAVE COUTU-LAROCHE :

La synergie, on peut parler exemple du financement. Le financement, avant le programme APH Select, c'était un petit peu plus difficile, il y avait moins d'amortissement, ça fait que là, il y a une synergie avec les institutions financières qu'on doit avoir, la rapidité aussi. Des fois, on peut avoir des délais de montages financiers qui peuvent s'étirer jusqu'à six mois, huit mois.

Nous, on est quand même... c'est une région quasiment nordique, il fait froid l'hiver, les gens construisent l'été, on met des toits puis... ça fait que ça, ça a un impact quand même. Si exemple, le financement est trop long, moi, ce que je fais, c'est que je poursuis la construction quand même puis après ça, ça, c'est important de pouvoir régler ce problème-là.

L'autre, c'était au niveau de la municipalité. La municipalité, j'ai une bonne collaboration avec eux en ce moment, mais il a fallu se rencontrer à plusieurs reprises, s'assurer que le service des permis puisse délivrer les permis plus rapidement. Tout est relié, hein. Le permis, tu as besoin du permis pour

demander le financement, si le financement prend six mois. Ça fait que là, des fois, t'sais, ça fait un an que tu essaies de partir le projet puis c'est plus difficile un peu. Alors, la synergie institutions financières avec la ville, ça, je trouve que c'est très important aussi.

Puis l'économie locale. L'économie locale, ça, c'est important qu'elle reste là. On ne le sait pas, il y a une incertitude, comme le monsieur qui était là avant moi, au niveau de la fonderie, qu'est-ce qu'il se passait avec la zone relocalisation, ainsi de suite. Ça fait que ça, c'était quand même un enjeu qu'il faut regarder. La pérennité des bâtiments, on veut garder nos bâtisses, on veut que l'économie reste pour pouvoir préserver ces bâtisses-là aussi.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci. Puis le rôle de Falco dans cette synergie-là, est-ce que ça serait au niveau de l'évaluation des besoins, comment vous voyez la compagnie là-dedans?

M. DAVE COUTU-LAROUCHE :

Moi, je détiens déjà des terrains personnellement ici à Rouyn -- bien, quand je parle personnellement, avec mes compagnies. On a quand même des terrains qu'on est capable de construire, là j'ai construit beaucoup dernièrement. S'il y en a un besoin, moi, je trouve que Falco, s'ils ont besoin de logements, non nécessairement eux, mais s'il y a un besoin par rapport à la population, moi, je suis capable de livrer.

Le lien là-dedans, je suis favorable parce que je veux préserver l'économie, je viens d'une famille du domaine minier, je trouve que c'est un projet intéressant, ça fait que c'est vraiment là où ça vient me rejoindre.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

J'aurais une dernière question en lien avec la main-d'oeuvre. On sait que s'il y a beaucoup de mises en chantier de grands projets, ça va drainer une certaine main-d'oeuvre au niveau de la construction, est-ce que vous craignez pour votre propre main-d'oeuvre que ça draine un peu les ressources ailleurs?

M. DAVE COUTU-LAROUCHE :

Nous, on compte à peu près 50 employés, on n'est pas une si grosse entreprise que ça, mais avec les sous-traitants, tout ça, on a quand même peut-être 200, 250.

Au niveau des autres, je pense que c'est sûr qu'il y a de la main-d'oeuvre qui va venir d'ailleurs. Si

moi, je travaillais encore dans les mines, je partirais peut-être de Kirkland Lake puis je viendrais travailler ici. Effectivement, je pense qu'il va y avoir un chevauchement qui va se faire.

La population est vieillissante, il y a des formations qui vont devoir se faire aussi. Moi, je crois de toute façon qu'il faut que ça se passe. J'écoutais Radio-Canada justement ce matin puis ils parlaient qu'il y avait 80 % d'ici les dix prochaines années des entreprises qu'il n'y a pas de relève à ce niveau-là, ça fait que là, c'est sûr qu'on va avoir besoin de former de la relève.

On est une région minière, il y a des beaux projets qui s'en viennent, il y a la zone d'innovation minière qu'ils veulent... t'sais, je veux dire, il y a des beaux projets ici en région, je pense que ça serait important quand même qu'on mette l'emphase puis qu'on montre que l'économie est ici.

Si on fournit des logements, il y a des gens d'ailleurs qui vont vouloir venir ici. Puis la main-d'oeuvre dans les restaurants, ainsi de suite, qui ont de la misère, bien les logements abordables dans l'OBNL, tout ça, ça vient chercher ces gens-là. Ça fait que je trouve que c'est intéressant le jumelage qu'on peut faire. Si on maintient l'économie locale, je pense que les gens vont vouloir venir ici, je pense que c'est une belle raison puis c'est important.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

M. DAVE COUTU-LAROUCHE :

Ça fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur. Nous allons inviter maintenant monsieur Émile Cloutier-Brassard d'Eau Secours par vidéo.

**M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD
EAU SECOURS (DM97)**

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Oui, merci, bonjour. Vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

Oui, très très bien, merci. Allez-y.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Donc, Émile Cloutier-Brassard, je suis responsable des dossiers miniers chez Eau Secours.

Quelques mots pour introduire rapidement mon organisme. Eau Secours a été fondé en 1997 et rassemble tout un paquet d'artistes, de scientifiques, d'intellectuels, de citoyens, de membres de syndicat et tout ça un peu partout à travers la province et a pour mission de promouvoir la protection et la gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé environnementale, d'équité, d'accessibilité à la ressource et de défense collective des droits des populations.

Voilà, c'est ce qui nous a amenés à nous intéresser progressivement aux impacts des grands projets industriels sur l'eau de manière générale et depuis quelques années aux impacts de l'industrie minière sur l'eau tout simplement, parce qu'on observe que -- puis ce n'est pas différent dans le cas du projet actuel -- on observe que l'eau est systématiquement une grande sacrifiée de l'ensemble de ces projets-là.

Et puis il s'avère que voilà, on a participé à tout le processus d'analyse avec vous au cours des dernières semaines et je commencerais donc par notre position par rapport à ce projet-là qui est tout simplement en défaveur à la réalisation du projet lui-même dans le contexte qu'on connaît actuellement.

Puis je commence par ça tout simplement parce que ça introduit l'ensemble des points, je vais me contenter de résumer mon mémoire très sommairement parce qu'il est un peu long.

Mais voilà, on est dans un contexte où je pense qu'on l'a bien vu et bien rappelé à de nombreuses reprises, la situation actuelle à Rouyn-Noranda est en état de saturation à beaucoup de niveaux. La qualité de l'air est sursaturée en contaminants, on n'a pas une très bonne idée des sursaturations de certains écosystèmes aquatiques dont ne serait-ce que le bassin versant du lac Dufault, mais on sait d'emblée que des écosystèmes comme le lac Rouyn sont déjà à pleine capacité en termes d'absorption des impacts. On a une pénurie de main-d'oeuvre, pénurie de logements, et caetera, donc voilà, ce qu'on pourrait appeler l'écosystème de Rouyn-Noranda est déjà sursaturé à de nombreux niveaux.

Et puis c'est un projet minier qui se propose sous une fonderie dont les installations sont vétustes et mettre à risque la santé, l'intégrité finalement de la population de Rouyn-Noranda. C'est donc un projet qui nous apparaît mal situé à ce niveau-là puis qui s'inscrit dans un contexte tout simplement défavorable à sa réalisation.

Et donc, voilà, pour plonger plutôt dans le coeur de notre analyse, du regard qu'on porte sur le projet Horne 5, je commencerais en mentionnant d'emblée qu'un des éléments fondateurs qui nous amène à tenir cette position-là, c'est cette idée folle de proposer un parc à résidus miniers directement dans le bassin versant de la source d'eau potable de la ville et par ailleurs, de l'alternative à cette source d'eau potable qui est le lac Dupras advenant que le lac Dufault soit contaminé.

Voilà, le parc à résidus prévoit grosso modo l'entreposage de 40 millions de tonnes de résidus miniers hautement réactifs et acidogènes en amont à deux kilomètres à peine du lac Dufault comme on le sait très bien. Et ça se ferait sans proposition de plan B advenant la contamination de cette source d'eau potable, sachant par ailleurs que le lac Dupras est lui aussi en aval du parc à résidus miniers. Donc, un bris de digue pourrait scraper à la fois le lac Dupras et porter atteinte à l'intégrité du lac Dufault qui est en aval de tout ça.

Et c'est une composante du projet qui se fait sur la base de modèles qui, à notre avis, n'ont pas grand-chose de rassurant en dépit des conclusions extrêmement optimistes face aux conséquences d'un éventuel bris de digue dans la simple mesure que les modèles seront toujours hypothétiques, imparfaits et ne pourront jamais rendre état d'une situation exacte dans 15 ans, 20 ans, 30 ans en tenant compte d'une évolution à tous les niveaux, en fait, de la situation économique de Rouyn-Noranda, mais également mondiale qui aurait un impact sur la gestion même du projet minier qui en dépens invariablement.

Et plus que ça, en fait, il y a tout un paquet d'incertitudes et c'est là où on vous suggère, en fait, un rapport qui nous apparaît extrêmement explicite sur la question, un rapport réalisé par la firme de génie-conseil Klohn Crippen Berger. En tout cas, je n'entrerai pas dans les détails, mais qui rend état finalement de la panoplie d'incertitudes qui sont tout simplement inhérentes à la composition d'un parc à résidus miniers.

Quand bien même on parlerait de résidus entreposés d'après les méthodes conventionnelles avec des immenses quantités d'eau dans les résidus ou de méthodes comme c'est ici proposé d'entreposage de résidus dits épaissis qui se veulent plus sécuritaires que les résidus conventionnels, mais qui comprennent néanmoins tout un paquet de risques et d'impacts, dont des choses aussi bêtes que des erreurs d'opérateur ou une sous-estimation des pourcentages d'eau dans les résidus qui sont monnaie courante dans ce type de planification et de conception.

Donc, voilà, c'est des éléments qui font qu'on ne pourrait tout simplement pas avoir une confiance totale aux modèles qui sont proposés par Falco puis qui nous amènent tout simplement à poser la question suivante : est-ce que c'est raisonnable ne serait-ce que de proposer d'installer un parc à résidus miniers dans le bassin versant de la source d'eau potable d'une ville? C'est là où ça nous apparaît tout simplement inconcevable.

Puis on en rajoute une couche en rappelant que des dires du grand patron Falco lui-même, le projet pourrait voir sa durée de vie accrue de près de 15 ans. On prévoit déjà doubler la durée de vie du projet, donc accroître la quantité de résidus miniers qui sera entreposée dans le parc à résidus.

Et par ailleurs, on envisage utiliser le concentrateur de la mine pour faire de l'usinage à forfait, des dires encore une fois de son dirigeant, ce qui sous-tend, on le devine, l'apport de plus grandes quantités encore de résidus miniers dans ce même parc à résidus qui serait conçu selon... en tout cas, dans le meilleur du possible, pour une quantité estimée de 40 millions de tonnes de résidus, mais cette quantité pourrait grossir, ce qui sous-tend donc un manque de prise en compte des risques additionnels qu'on vient ajouter à l'ensemble.

Petite mention par ailleurs qu'il existe un plan d'affectation publique du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue qui statue explicitement le fait que le bassin versant du lac Dufault, comme de nombreux autres bassins versants dans lesquels se trouvent des sources d'eau potable dans la région, devrait être utilisé prioritairement à des fins de source d'eau potable en ne permettant pas les utilisations du territoire et des ressources qui auraient pour effet d'en détériorer les critères de qualité.

On a un peu l'impression que ce plan d'affectation est tout simplement déconsidéré ou pas mis... que les grandes orientations qui y sont inscrites ne sont tout simplement pas prises en considération dans le cadre du projet actuel.

Et tout ça, c'est en plus du fait que... bien voilà, des dires de la documentation qui est mise à notre disposition, un agrandissement du parc à résidus occasionnerait vraisemblablement la destruction du lac Vauze au nord de l'actuel parc à résidus projeté, ce qui en fait donc une victime collatérale additionnelle en termes de milieu hydrique sacrifié pour le compte de l'entreposage de résidus miniers acidogènes. Ce qui nous amène finalement à conclure que pour toutes ces raisons, la place n'est juste pas la bonne, ça nous apparaît impensable de mettre un parc à résidus à cet endroit-là.

Concernant le lac Rouyn, maintenant, je l'ai brièvement mentionné plus tôt. On prévoit dans la planification actuelle utiliser le lac Rouyn comme source de prélèvement d'eau fraîche pour les opérations de la mine Horne 5, en plus d'en faire le milieu récepteur de l'effluent final par le biais du cours d'eau Dallaire. Donc, en termes plus simples, on prévoit envoyer une eau qui va être traitée, mais dont la qualité sera nécessairement moindre que des eaux non affectées par l'activité anthropique.

Puis on prévoit ajouter une pression additionnelle par le biais du prélèvement d'eau à ce lac qui est déjà extrêmement sensible et qui -- bon, c'est dans des termes un peu sensationnalistes typiques du Journal de Montréal -- mais qui a été ciblé comme étant l'un d'une vingtaine de lacs qui se situeraient à l'article de la mort actuellement, qui sont donc dans un état critique actuellement et qui gagneraient plutôt à être... laissés tranquille pour le bien de sa propre restauration.

Au lieu de quoi, on propose de l'utiliser comme une zone où on enverrait nos eaux détériorées par l'activité minière, quand bien même elles ne seraient pas hautement contaminées et qu'on prévoit utiliser comme source d'eau fraîche éventuelle. En s'appuyant par ailleurs sur des études desquelles on a soulevé quelques lacunes qui sont peut-être mineures, mais qui sont présentes néanmoins, dont le fait très éloquent que la sonde qui a servi à mesurer les niveaux d'eau du lac s'est trouvée exondée pendant la majeure partie des études.

Donc, on n'a même pas une idée claire du niveau d'eau des lacs et on prévoit déjà des calculs de prélèvement d'eau fraîche dans ce lac-là, ce qui nous apparaît un peu aléatoire comme conclusion et comme estimation des impacts de la part de la compagnie.

Dans le cas du lac Osisko, c'est plutôt de l'ordre de réflexion ouverte ou de questionnement qu'on adresse, mais on a l'impression que l'éventualité de l'existence d'un lien hydrique entre le bassin nord Osisko et les excavations souterraines n'a pas été adéquatement considéré et évalué.

L'hypothèse même de l'existence d'un lien hydrique entre ces deux milieux est écartée du fait qu'il y aurait des argiles au fond du lac, ce qui rend improbable la connexion hydraulique entre les deux milieux, mais mériterait à notre sens un certain approfondissement du simple fait qu'on ne permet pas par cette hypothèse-là une prise en compte des impacts que ça pourrait avoir advenant que le dénoyage siphonne par des galeries souterraines les eaux ou en tout cas, affecte le niveau des eaux du bassin nord Osisko et les mettre par ailleurs en circulation dans ce milieu que sont les galeries souterraines actuelles. Et on se demande grosso modo, c'est quoi les impacts à attendre de tout ça.

En plus du fait que bien voilà, c'est vraiment de l'ordre de l'hypothèse et de la grande réflexion, comme je le disais, mais il avait été porté à mon attention il y a quelques mois de cela le fait que les digues du bassin nord Osisko ne seraient peut-être pas aussi étanches qu'on le pense. C'est une observation visuelle de gens de Rouyn-Noranda qui, grosso modo, me disaient que le niveau du bassin nord Osisko et du lac Osisko semble assez identique, ce qui pourrait indiquer une possible connexion entre les deux milieux. Et donc, on invite à vérifier l'étanchéité de ces digues-là.

Surtout, bon, plutôt que de continuer d'utiliser le lac Osisko, on est clairement de l'avis que ça pourrait être un milieu dont on favorise la restauration plutôt que de continuer de l'utiliser comme une poubelle à déchets miniers comme c'est actuellement le cas.

LE PRÉSIDENT :

Excusez-moi, il faudrait penser à conclure.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Oui, parfait, je fais ça brièvement.

Pour revenir sur les résidus, on invite tout simplement à revoir à la hausse les quantités de résidus hautement réactifs qui pourraient être envoyées sous terre parce qu'on a l'impression que le calcul qui est actuel, l'espèce de ratio 50/50 entre les résidus hautement ou moins réactifs est un peu fait au pif et insuffisamment optimisé.

Et puis on voulait ajouter notre voix et être solidaire, en fait, à tous les enjeux liés à sismicité qui ont été dûment mentionnés et soulignés. En rappelant par ailleurs qu'il y a certains risques liés au mouvement des sols en surface qui nous semble avoir été insuffisamment analysé, notamment en ce qui a trait aux impacts liés au dénoyage.

Parce que le dénoyage, on le sait, pourrait occasionner un rabattement qui pourrait lui-même engendrer une certaine compaction, un affaissement des sols en surface, ce qui ultimement, pourrait avoir des conséquences similaires aux enjeux liés à la sismicité, dans la mesure où un mouvement des sols pourrait occasionner un mouvement des infrastructures, fragiliser celles-ci et tout ça. Sachant donc que tout ça s'inscrit sous les installations de la fonderie Horne dont on a dûment fait état des risques.

Et puis bien l'ensemble se justifierait au nom d'un projet visant l'extraction de métaux précieux, ça fait que la raison d'être même du projet nous apparaît juste insuffisante pour justifier cette panoplie d'impacts qui s'inscrivent dans un contexte où la capacité de support, l'ensemble des écosystèmes et des milieux est juste excédée à pratiquement tous les niveaux ou insuffisamment évaluée, donc mal prise en compte, finalement.

Voilà, je termine là.

LE PRÉSIDENT :

Alors merci, monsieur Cloutier-Brassard. Écoutez, vous avez tant dans votre mémoire que dans votre présentation fait référence à un chercheur monsieur Berger qui a publié en 2017 et je vous avoue bien candidement que j'ai été sur deux banques de données, j'ai trouvé le document, mais j'étais incapable de le retracer électroniquement.

Alors, si cet article est en libre accès, je vous demanderais, si c'était possible pour vous, de le déposer à la commission. S'il n'est pas en libre accès, vous pouvez le déposer, mais avec une note à l'effet qu'il n'est pas en libre accès et on verra, nous, à la commission, de payer les frais afférents pour avoir ce document-là chez nous, si c'était possible pour vous étant donné que nous n'avons pas pu le retracer.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Ensuite, ma question qui touche les résidus. Vous avez parlé passablement des résidus, vous avez plus précisément dans le cadre de votre mémoire parlé des résidus de concentré de pyrite qui pourraient aller avantageusement beaucoup plus comme remblai dans les galeries de la mine. Est-ce qu'à votre connaissance, il y a des exemples que vous pourriez citer où tous les résidus de pyrite pouvaient aller sous terre?

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Je n'ai pas cette connaissance-là, non, donc je ne pourrais pas vous citer d'exemple. Mais c'est inévitable, en fait, qu'il y a un choix à faire de la compagnie juste pour -- en fait, il y a déjà un tri qui se fait, il y a déjà un choix de quantités qui seront envoyées en surface et de quantités qui seront envoyées sous terre qui se fait et sans avoir d'exemple sur lesquels m'appuyer, c'est tout simplement de l'ordre du gros bon sens de se dire que ces résidus hautement réactifs là devraient finalement être envoyés sous terre où il y a moins de chance de réaction avec la pluie et les vents, les poussières qui seraient générées et tout ça.

Donc, non, je n'ai pas d'exemple, mais c'est tout simplement une invitation à revoir ça à la hausse étant donné comme je le disais le doute qu'on a à observer un ratio parfait de 50/50 en termes de quantités qui seraient envoyées sous terre qui nous fait dire qu'il ne semble pas y avoir eu une réflexion d'optimisation des résidus hautement réactifs qui seraient envoyés sous terre, finalement.

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Voilà.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. — Monsieur Lessard.

///

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Merci. Donc, merci pour votre présentation. Moi, j'avais une question au sujet de l'état du lac Rouyn, vous avez abordé donc qu'il serait, bon, vous mentionnez un état de dégradation majeur et insoutenable. On se demandait, pouvez-vous juste nous en dire plus un peu sur l'état du lac et puis peut-être les causes de sa dégradation au fil du temps.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Oui, je connais mal l'historique de ce lac et j'ai vraiment essayé de documenter la chose, mais je vous avoue que les connaissances limitées en histoire autour du lac sont...

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, allez-y, dans le fond, ce n'est pas une question piège.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Oui, mais ce que j'en sais, c'est que l'usine de traitement des eaux usées de la ville est en amont de ce lac et qu'un site d'enfouissement est en bordure de celui-ci aussi, en plus des activités typiques de pêche, de bateau à moteur et tout ça. L'idée, ce n'est pas d'empêcher tout ça sur le lac Rouyn, mais de rappeler que ça a quand même des impacts puis que ça vient brasser des sédiments, mettre... en tout cas, brasser des contaminants et favoriser des réactions qui favorisent une dégradation de son état.

Puis le diagnostic par rapport au lac Rouyn actuellement est qu'il en est un dit hypereutrophe. Sans être un expert sur la question, voilà, c'est l'état de dégradation actuel du lac.

Puis c'est ça, il est dans un bassin versant qui est historiquement lourdement affecté par toutes sortes d'activités de nature multiple. Je pense qu'il y a d'autres parcs à résidus miniers aussi abandonnés ou...

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. C'est ça, on voulait voir un peu parce qu'il y a sûrement moyen d'avoir toutes sortes d'études puis tout ça, si effectivement, le Journal de Montréal le déclarait mort, j'imagine qu'il y a certaines études à ce niveau-là. Merci.

M. ÉMILE CLOUTIER-BRASSARD :

Pour info, c'est le bureau d'enquête par ailleurs, je tiens à préciser que ce n'est pas juste dans

une visée sensationnaliste.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur. Alors, j'appelle maintenant madame Claude Pilote de Women in Mining Abitibi-Témiscamingue.

**M^{me} CLAUDE PILOTE
WOMEN IN MINING ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (DM79)**

M^{me} CLAUDE PILOTE :

Bonjour, monsieur le président, madame et monsieur les commissaires, merci de nous accueillir encore ici aujourd'hui. Mon nom est Claude Pilote. Je suis ingénieure en géologie, je travaille en exploration minérale depuis plusieurs années.

J'ai choisi de m'installer en Abitibi en 2007, je demeure présentement dans le quartier Notre-Dame avec mes deux petits monstres, des élèves de sixième année du primaire et de deuxième secondaire, des joueurs de soccer, des grands lecteurs et comme moi, des amoureux de leur ville, Rouyn-Noranda.

Je vous résume aujourd'hui le mémoire rédigé au nom des membres du CA de Women in Mining Abitibi-Témiscamingue dont je fais partie avec cinq autres femmes engagées. Il s'agit de Valérie Filion, chargée de projet de l'Association de l'exploration minière du Québec, Marjolaine Drouin, senior advisor chez Agnico Eagle, Manon Rouiller, présidente de Rouiller, Kim Valade, directrice générale de Meglab, Valérie Gourde, directrice des communications, stratégies et relations avec le milieu pour Eldorado Gold Québec. Toutes issues du secteur minier, nous sommes unies pour le faire évoluer vers plus de diversité et d'inclusion.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 1 : « WIM Abitibi-Témiscamingue est un organisme à [...] »

Fin de la phrase, à la page 1 : « [...] sensibilisant l'ensemble de la population.. »

Les objectifs visés sont l'augmentation de la représentation féminine, promouvoir l'égalité des chances, soutenir le développement des réseaux, sensibiliser aux enjeux de genres, améliorer les conditions de travail.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 1 : « WIM Abitibi-Témiscamingue, c'est également un réseau [...] »

Fin de la phrase, à la page 2 : « [...] des femmes dans le domaine. »

C'est pourquoi nous avons développé une plateforme de mentorat qui est disponible sur notre site internet. Les femmes recherchant des conseils peuvent ainsi joindre nos membres du CA qui sont toutes des mentores, ainsi que d'autres mentors invités, toutes des femmes reconnues pour leur implication, leur connaissance du secteur minier et qui se sont engagées à partager leur expérience et discuter des enjeux qui nous touchent.

Nous proposons également une gamme variée d'événements inclusifs qui encouragent autant les hommes que les femmes à échanger sur des sujets captivants liés à l'exploration et à l'exploitation minière. Que ce soit par des tables rondes, des panels d'invités, des formations en entreprise, nos actions permettent de connecter avec nos paires, d'apprendre, de partager nos expériences respectives.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2 : « L'industrie minière est un secteur essentiel [...] »

Fin de la phrase, à la page 2 : « [...] l'égalité des genres ont été mises en place. »

Monsieur le président, je tiens à m'excuser. Lors de la rédaction de mon mémoire, une erreur s'est glissée dans mon texte. Le chiffre qui était mentionné à ce moment-ci correspondait à une autre réalité. En fait, en Abitibi-Témiscamingue, le pourcentage d'emploi direct de l'industrie atteignait 13.5 %, il est possible que les chiffres aient augmenté légèrement depuis.

Dans notre industrie, les femmes occupent différentes postes. Elles sont légèrement plus présentes dans des rôles techniques comme la géologie, l'ingénierie, l'environnement. Mais leur représentation reste faible par rapport à leur homologue masculin. On observe une plus grande présence des femmes dans des postes administratifs, de ressources humaines et de communication.

Cependant, la représentation des femmes dans des postes de direction demeure limitée et souvent, moins de 5 % des postes sont occupés par des femmes dans l'industrie minière, de ces postes de direction.

On remarque que le nombre de femmes ne cesse de croître au fil des ans, mais plusieurs défis demeurent. Personnellement, monsieur le président, il ne devrait y avoir aucun obstacle aujourd'hui à viser la parité, et ce, particulièrement dans un projet qui est à proximité des milieux de vie

des femmes. J'y reviendrai.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 3 : « Bien que les femmes soient présentes [...] »

Fin de la phrase, à la page 3 : « [...] un environnement de travail plus inclusif. »

La venue d'un projet comme Horne 5 tel que présenté par Ressources Falco représente une opportunité de changement, d'amélioration de nos pratiques. La localisation même du projet est favorable sous plusieurs aspects.

Le fait que le projet Horne 5 soit situé au coeur de Rouyn-Noranda, cela favorisera la conciliation travail famille.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « Les femmes encore aujourd'hui [...] »

Fin de la phrase, à la page 5 : « [...] rétention de femmes dans ses équipes. »

J'ai un exemple ici d'une politique si jamais ça vous intéresse.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 5 : « Le projet prévoit des initiatives de formation [...] »

Fin de la phrase, à la page 5 : « [...] de leur qualité de vie. »

Je me permets un petit éditorial ici. Je pense qu'au lieu de faire circuler des préjugés dans notre industrie, on devrait autrement favoriser de trouver des modèles, que ce soit dans l'industrie directement ou en construction pour briser ces préjugés.

Chez Women in Mining, on prépare en ce moment une formation qui vise à identifier les billets conscients et inconscients et ainsi, à éliminer toute discrimination, que ce soit pour les femmes ou d'autres individus.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 7 : « Il est impératif que toutes les parties [...] ».

Fin de la phrase, à la page 7 : « [...] notre appui et notre volonté de collaboration. »

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, madame. Écoutez, je vous dirais un peu comme l'avait fait madame Marilyn Gagnon qui est employée à Falco, vous aussi, vous avez fait l'apologie du plan d'embauche et de traitement des employés par Falco.

J'aimerais savoir, pour faire un peu la suite de cet échange-là avec madame Gagnon, par rapport à ce que vous avez connu auparavant comme employeur, qu'est-ce que Falco fait de différent et qu'est-ce qu'il fait surtout pour non pas l'embauche -- parce que bien sûr, je comprends très bien les conditions, les avantages que vous avez évoqués par rapport au fait de travailler chez Falco -- mais surtout quels sont les efforts ou le plan d'action dont vous avez pris connaissance pour la rétention des femmes chez Falco?

M^{me} CLAUDE PILOTE :

Falco veut s'inscrire dans le VDMD, je ne sais pas si vous êtes au courant de qu'est-ce que c'est, dans le fond, c'est vers le développement minier durable. Et dans ce cadre-là qui est présenté, il y a plusieurs cadres qui sont mis de l'avant avec plusieurs guides pour aider à développer un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif. Par rapport à ça, ils ont déposé une politique sur la diversité du talent de la société.

Donc, ce que dit ce cadre-là, c'est que ça doit partir d'en haut, donc cette politique-là qui a été approuvée par le conseil d'administration de la compagnie, je vous pointe deux, trois points...

LE PRÉSIDENT :

Mais ce qui m'intéresse surtout, c'est ce que vous avez connu avant.

M^{me} CLAUDE PILOTE :

O.K., la différence.

LE PRÉSIDENT :

Ce que vous connaissez maintenant.

M^{me} CLAUDE PILOTE :

Bien, en fait, avant, je n'ai jamais vu une politique d'intégrité dans une entreprise. Cette politique-là est signée et renouvelée à chaque année et puis je veux juste souligner deux points

là-dedans qui m'ont interpellée plus.

Bon, bien sûr, ils s'engagent au développement des femmes et aux autres membres des groupes désignés au sein de leur organisation par la formation, le parrainage interne, tout ça, mais s'assurer que pour chaque poste à pourvoir au sein de la société, au moins une femme soit considérée comme candidature potentielle.

Ça, ici, ça touche exactement ce que je disais de promouvoir l'égalité des chances parce que voilà, ça fait vraiment partie d'une étape d'intégrité; premièrement, attirer les femmes, les considérer parce qu'elles ont le potentiel et elles peuvent apporter grandement à l'industrie.

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Madame Meloche.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Oui, merci. Je ne sais pas si vous avez pu entendre les autres présentations par rapport à -- parce que vous parlez de sensibilisation aux enjeux de genres, ça fait partie de la mission de votre association et des effets sur la communauté par rapport à la disparité. Parce que là, on parle à l'intérieur du secteur minier, des mesures que vous endossez pour améliorer la condition des femmes, mais plus globalement, au niveau de la société, est-ce que vous interagissez avec des groupes de femmes, par exemple, ou vous vous intéressez à ces enjeux-là de disparité entre le secteur minier et d'autres secteurs puis aux conséquences et aux effets qui ont été nommés par rapport aux femmes puis si oui, comment ça s'articule, comment ce dialogue-là vit dans votre organisation?

M^{me} CLAUDE PILOTE :

C'est sûr que dans certaines de nos activités, on a collaboré quelques fois avec d'autres organismes, mais notre terrain de jeu, notre carré de sable, c'est vraiment le domaine minier.

Puis... j'ai perdu mon idée.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Vous pourriez peut-être me dire qu'est-ce que vous en pensez, vous personnellement, à ce moment-là, s'il n'y a pas d'activités plus structurées qui abordent ces questions-là dans votre organisation.

M^{me} CLAUDE PILOTE :

Bien, en fait, je pense que la diversité, l'inclusion, ça doit être dans tous les domaines. Pour moi, ça me fait plaisir d'être un exemple à l'intérieur de l'industrie minière puis je pense qu'en parlant des enjeux qu'on vit, ces enjeux-là peuvent être similaires dans d'autres cadres de travail. Donc, plus on en parle, mieux c'est. Donc, plus on est visibles en tant que femmes, plus on est des modèles qui peuvent inspirer des jeunes, que ce soit à aller dans des domaines scientifiques ou d'autres choses.

Dans le fond, c'est une des choses qu'on avait identifiées dans plusieurs ateliers où on recherchait quels étaient les problèmes et les enjeux, tout ça. Un des enjeux qu'on avait identifié, c'est le manque de modèle féminin dans certains domaines où la représentativité est moins forte. Donc, de développer des modèles, nous, à l'intérieur de notre industrie, je crois que ça peut faire rayonner les femmes et ça peut inciter les femmes à s'impliquer dans d'autres industries. Dans le fond, on a tellement à apporter.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame. J'appelle maintenant madame Maude Lemieux-Dion.

**M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION
CITOYENNE**

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

Oui bonjour, madame.

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Monsieur le président, monsieur et madame les commissaires.

Dans le fond, moi, je viens pour présenter un mémoire personnel en faveur du projet de Ressources Falco pour la Horne 5.

Dans le fond, pour me présenter un petit peu, mon nom, Maude Lemieux-Dion. Je suis nouvellement maman d'un garçon de dix mois qui vient de rentrer en CPE. Je ne suis pas originaire de Rouyn-Noranda. Dans le fond, j'ai grandi dans la grande région de Montréal et je suis venue m'installer ici par la nature de mon travail.

Moi, dans le fond, j'ai mon baccalauréat en géologie, je suis géologue, dans le fond, et je travaille en ville ici. Je suis venue principalement pour la conciliation famille travail qu'apporte le fait d'être en région, de travailler à proximité des mines, ce qui à Montréal, généralement, c'est du fly in/fly out.

Au début de ma carrière -- ça fait environ cinq ans que je suis dans le domaine -- je faisais du fly in/fly out et j'ai bien réalisé que si je voulais progresser au niveau de la famille, il fallait soit que je déménage en Abitibi avec les opportunités d'emplois qu'on a ici ou changer de carrière, ce qui dans le fond, après avoir fait autant d'études, pour moi, n'était pas envisageable, donc je suis venue ici.

Mon conjoint est également dans le domaine, il est contremaître sur les *drills* de forage au diamant, donc on vit un peu une réalité les deux à dire que le projet serait favorable pour beaucoup d'aspects personnels.

Donc, premièrement, le fait de pouvoir travailler à proximité fait en sorte qu'on est plus proche de nos familles, qu'on peut voir grandir nos enfants sans avoir à concéder notre travail.

Au niveau de moi, par rapport justement avec la présentation de madame Pilote qui vient de passer, les femmes dans le domaine minier, c'est difficile parce que vient un temps où on est obligé de choisir entre notre carrière et notre famille.

Le fait d'avoir un projet qui peut être à proximité de la maison fait en sorte que je n'ai pas besoin de concéder... je peux me réaliser professionnellement dans mon travail tout en gardant une vie personnelle autour. Je peux aller aux rencontres parents prof de mon enfant même si j'ai fait une grosse journée de travail.

Je n'ai pas besoin des horaires flexibles que peuvent avoir les travaux en ville. Travailler en ville fait en sorte que si mon garçon est malade, je n'ai pas peur de... t'sais, je ne suis pas dans le Grand Nord à dire... m'inquiéter, je peux être là aussi pour ma famille. C'est valorisant comme femme de savoir qu'on peut faire ça aujourd'hui.

Donc, c'est ça, d'être disponible pour mon enfant, surtout que mon conjoint travaillerait à l'extérieur ou pourrait même travailler en ville avec moi et lui aussi profiter de tous ces avantages-là

d'être en ville pour nos enfants.

Également, le fait que moi, comment ça fonctionne en géologie, c'est qu'on a trois ans de stage, un peu comme en ingénierie, de juniorat à faire suivant notre baccalauréat et c'est un moment pour faire tout plein d'industries et voir qu'est-ce qu'on préfère.

Et moi, dans le fond, pendant ces années-là, j'ai eu l'occasion de travailler en ville avec Ressources Falco et c'est ça, c'est le fait de travailler en ville qui m'a fait acheter ma demeure à Rouyn-Noranda. Je suis officiellement installée ici, j'aime la ville, j'aime les citoyens, j'aime l'accueil que j'ai reçu ici, j'aime les grands espaces, j'aime tout ce qui entoure Rouyn-Noranda.

Donc, définitivement, pour moi, après ça, j'encourage ma famille qui est encore à Montréal de venir aux festivals, Osisko en lumière, le FME, toutes les activités ici, donc ça fait en sorte aussi que je découvre la ville et toutes les activités.

Donc, je pense qu'un projet comme ça stimulant l'économie, stimulant tout ce qui entoure les activités à Rouyn-Noranda, je trouve ça intéressant. Et le fait que souvent, quand il y a des industries comme ça qui se développent en ville, ils ont après ça intérêt à redonner à la ville qui les a accueillis. Ressources Falco a déjà eu des projets avec la piscine à la Source, les parcs un peu comme il a été mentionné.

Ça fait que c'est dans l'optique où dire qu'un projet comme ça serait en ville, il y aurait d'autres améliorations en ville qui pourraient être faites, peut-être des programmes de garderie encourageant encore plus les femmes dans le domaine par le fait qu'on veut que les femmes, on veut que les employés participent, donc on va donner à la ville en retour, ce qui a été fait dans plusieurs projets miniers qui sont à proximité des villes. Donc, je ne sais pas exactement qu'est-ce que Falco pourrait promouvoir, mais c'est dans l'optique où c'est ce qu'on voit souvent dans des villes qui sont à proximité des minières.

Et le fait que justement, quand il y a des programmes de stage puis tout ça, ça encourage les gens, l'expertise qui serait restée à Montréal. J'ai des amis qui, eux autres, vont changer de domaine, vont abandonner la géologie parce qu'eux veulent... ils vont aller plus en environnement parce qu'il n'y a pas de mine dans leur ville puis eux autres, ils ont décidé au lieu de déménager de faire d'autres choix. Puis c'est le fait de dire que cette expertise-là va être perdue.

De garder une mine en ville fait en sorte que l'expertise peut... la conciliation famille travail encore, ça revient de dire que c'est faisable de rester en ville et d'avoir l'expertise dans la ville, de garder... On est, au Québec, au Canada, on a une grande expertise minière qui est retrouvée pas partout dans le monde puis je trouve que c'est important de conserver ça puis de rester des leaders dans le domaine minier, donc de garder l'expertise le plus possible et non pas après avoir fait tout un

bac, d'arrêter parce que la conciliation vie famille est difficile.

C'est pas mal ça, merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Juste pour me clarifier, vous avez terminé, complété un baccalauréat en géologie?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Personnellement, honnêtement, j'ignorais qu'il y avait une obligation de trois stages successifs, donc ça, ce n'est pas pour vous permettre d'avoir le baccalauréat, il serait obtenu, mais pour vous permettre de pratiquer?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

C'est l'équivalent au juniorat en ingénierie qui est peut-être un petit peu plus connu. Dans le fond, c'est l'OGQ, l'Ordre des géologues du Québec qui exige trois ans, ce qu'ils appellent un stage, mais en réalité, on est entièrement qualifié. Puis dans ces trois années-là, souvent, ce qu'ils encouragent, dans le fond, c'est de tester qu'est-ce que c'est la géologique, de faire des stages dans plusieurs entreprises, c'est ce qui est mis de l'avant.

Et ça fait en sorte que moi, dans le fond, j'ai testé des mines dans le nord au niveau du fly in/fly out, j'ai testé en ville. Mon employeur, dans le fond, m'a trouvé des contrats un peu partout pour mettre de l'avant, dans le fond, d'essayer plusieurs postes. Et définitivement, le fait d'être en ville m'a permis de dire que je veux continuer dans ce choix de carrière là.

LE PRÉSIDENT :

Oui, je comprends. Mais donc, vous êtes actuellement chez Ressources Falco.

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

C'est un contrat.

LE PRÉSIDENT :

C'est un contrat?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Dans le fond, je suis chez Technominex et j'ai fait un contrat de -- là, je suis en congé de maternité...

LE PRÉSIDENT :

Ah, d'accord, mais pas sous forme de stage?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Bien, c'est un stage dans le sens où c'est comme le terme utilisé par l'Ordre des géologues, c'est stage, mais il faut voir ça comme le juniorat dans l'Ordre des ingénieurs, tu as deux ans de juniorat à faire puis c'est l'équivalent, dans le fond.

LE PRÉSIDENT :

Et pour quelle durée?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

C'est trois ans.

LE PRÉSIDENT :

Non, mais pour quelle durée avec Ressources Falco?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

J'ai fait environ un an avant mon congé de maternité.

LE PRÉSIDENT :

Puis maintenant?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Là, je suis en congé de maternité.

LE PRÉSIDENT :

Ah, là maintenant, vous êtes en congé de maternité?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous retournerez à Ressources Falco?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

C'est à déterminer, je n'ai pas encore l'information quand je vais être de retour au travail, mais c'est dans le fond, mon employeur, si la demande est là, peut-être, mais je n'ai pas de confirmation.

LE PRÉSIDENT :

Et comment vous avez fini par aboutir chez Ressources Falco? Je n'ai pas très bien saisi.

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

C'est les contrats. Dans le fond, je suis avec Technominex et eux autres placent leur personnel dans les différents contrats de la région qu'ils ont. Moi, dans le fond, j'apporte mon expertise comme géologue stagiaire, mais comme géologue stagiaire, je termine en ce moment, je vais faire mon examen bientôt, mais comme géologue stagiaire, à part ça, je passe mon expertise. J'étais sur les différents projets d'exploration pas nécessairement reliés au projet Horne 5, mais dans le fond, Falco a plusieurs projets autour de Rouyn puis dans le fond, j'étais dans ces projets-là.

LE PRÉSIDENT :

Je comprends. Vous avez participé, j'imagine, à une entrevue de sélection?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Dans le fond, le processus de sélection de l'employé est fait plus directement envers mon employeur et Falco, c'est eux autres qui s'entendent pour dire qu'est-ce que vous recherchez comme employé, voici, un peu comme un...

LE PRÉSIDENT :

Je comprends, mais après, vous n'avez jamais rencontré, on ne vous a jamais fait passer une entrevue de sélection chez Ressources Falco avant de commencer à travailler chez eux?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Bien, c'est par mes qualifications Technominex.

LE PRÉSIDENT :

O.K., donc vous n'avez jamais passé d'entrevue?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

On a une période probatoire, donc si vous...

LE PRÉSIDENT :

O.K.

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Mais pas formellement comme une entrevue.

LE PRÉSIDENT :

En fait, où est-ce que je voulais aller, pourquoi je vous pose ces questions, je voulais savoir un peu c'était quoi vos impressions lorsque vous avez rencontré le personnel de Ressources Falco par rapport justement à cette ouverture, cet accueil, cette vision d'inclusion, mais là, finalement, ça tombe à l'eau puisque vous n'avez pas participé à aucune entrevue de sélection.

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Bien, dans le fond, dans la période probatoire, il y a quand même eu...

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, j'y arrivais. Maintenant, dans votre période probatoire, est-ce que vous avez eu l'occasion d'être le témoin des efforts de Falco en termes de recrutement particulièrement de femmes pour favoriser l'inclusion?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

L'équipe de Falco en termes de personnel avec qui je travaillais au jour le jour est majoritairement composée de femmes. J'ai apprécié tout ce qu'était l'ouverture à dire qu'il n'y a pas de ras stress si -- je vais parler plus en termes d'examen, à mettons, par ma grosseur parce que c'est ça que j'ai connu -- mais écoute, si tu as besoin d'un rendez-vous en après-midi, pas de problème, tu veux reprendre tes heures, tu peux faire tes heures en soirée.

Il y avait une flexibilité d'horaire, il y avait une compréhension au niveau de dire qu'il y a des choses autour dans ta vie que je comprends qui sont importantes et on respecte ça de cette façon-là. Ça fait qu'au niveau de dire que ça a été très bien respecté, écouté. Il y a eu une belle compréhension à ce niveau-là. Je trouve que c'est donnant donnant.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Est-ce que c'est un facteur qui pèserait lourd chez vous si jamais vous étiez confrontée à choisir entre deux employeurs éventuellement?

M^{me} MAUDE LEMIEUX-DION :

Totalement. De savoir que je ne me ferais pas taper sur les doigts à dire qu'il faut que j'aille chercher mon garçon à la garderie parce qu'il fait de la fièvre puis que je sais qu'ils me font confiance à reprendre mes heures, à mettons, la fin de semaine. C'est définitivement un avantage à dire qu'il y ait une ouverture à comprendre, qu'il n'y ait pas cette rigidité-là qu'on voit dans d'autres types de métiers. Puis de dire que partir sur une run, à mettons, je sais que je n'ai pas cette possibilité-là puis définitivement, avec des enfants, je sais qu'entre faire des *runs* puis... je ne peux pas partir avec un bébé. Donc, est-ce que la géologie pourrait ne plus être envisageable pour moi si j'avais une rigidité avec mon employeur, c'est sûr, versus l'ouverture que j'ai vue chez Falco, définitivement, c'est un plus.

LE PRÉSIDENT :

C'est bon. Très bien, alors merci beaucoup. Monsieur Rémy Mailloux.

M. RÉMY MAILLOUX

RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES ABITIBI-TÉMISCAMINGUE NORD DU QUÉBEC

M. RÉMY MAILLOUX :

Bonjour monsieur le président, madame la commissaire, monsieur le commissaire. Rémy Mailloux, directeur général de la ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue Nord du Québec.

Donc, nous, on a créé notre organisme pour lever les sous qu'on recueillait lors d'un téléthon qu'on fait annuellement pour aider l'ensemble des personnes handicapées en Abitibi-Témiscamingue et au nord du Québec. On va jusqu'à Matagami, Lebel-sur-Quévillon, à la baie Winneway, à Chibougamau, donc on reçoit des demandes de tous ces coins-là, incluant Rouyn-Noranda.

Et puis ce qu'on a, on a 2 150 membres. Puis on développe... on a vraiment à coeur le développement des personnes handicapées pour leur aider dans le quotidien à vivre une vie à peu près normale.

Puis ça, je vais vous dire, le téléthon, quand on a parti ça v'là 27 ans, il y en a qui ne croyait pas en nous puis on a prouvé le contraire, qu'on pouvait avec la force de la région, avec la force de la collectivité avoir de l'entraide.

Puis petit à petit, bien on a inclus -- parce qu'on est une genre de bébitte, hein, un peu comme moi -- on a inclus le service d'interprétariat, après ça, on est allé prendre des mandats de programmes d'aide technique et les équipements spécialisés, les choses orthopédiques puis les fournitures médicales. Puis après ça, les gens nous ont confié des sous pour aider les gens avec la fibrose kystique, pour les femmes hyperbares pour après ça, la trisomie 21. Puis v'là à peu près sept, huit ans, la fondation Martin-Bradley, on a eu pour la santé mentale pour couvrir les besoins des gens en santé mentale, un organisme régional qui couvrait l'ensemble de la région.

Ça fait que pour la petite présentation, je pourrais vous en parler trois jours, mais là, j'ai 15 minutes puis je ne parle pas vite, mais il va falloir que j'accélère.

Mais la relation qu'on a eue avec Falco, c'est depuis 2018 qu'on a connu le président monsieur

Lessard qui a été le président d'honneur qui a donné à notre ressource. C'est certain, tous les téléthons ont été beaux, mais celui-là a été un téléthon spécial parce qu'au niveau de 1, le montant a été substantiel puis ça ne vient pas juste de Falco, ça vient de toute la collectivité.

Parce que là, je pense que Falco, ce n'est pas parti encore. Non, je fais des jokes, là, mais c'est parce qu'on a eu une belle collaboration puis là, ce que j'ai aimé, pas juste de son président, c'est qu'on a déjà été obligé de rencontrer son équipe puis parce que c'est une famille, Falco. Je l'ai senti vraiment beaucoup intérieurement parce qu'ils m'ont invité dans leurs bureaux puis ils ont dit : « Viens voir notre gang ».

Parce que je sentais, quand on accroche un président d'honneur -- quand je dis accroché, ce n'est pas de même, là, c'est plus délicat que ça -- mais quand on approche un président d'honneur pour que les gens fassent envers les personnes handicapées. Puis ça, c'est vraiment important depuis les 27 téléthons qu'on a eus, c'est important.

Puis ce que j'aimais de Falco -- puis j'avais préparé un papier de mémoire puis je n'écoute pas ma femme encore parce qu'elle me dit tout le temps : « Rémy, pourquoi tu fais un papier pour prendre des notes puis tu ne les suis même pas? », c'est parce que je parle avec mon coeur.

Donc, j'avais juste à écouter les amis auparavant, les concitoyens de Rouyn-Noranda, puis on parlait d'inclusion. Moi, je pourrais vous parler d'exclusion parce que l'exclusion, moi, j'ai vu des personnes handicapées avoir des logements centralisateurs pour avoir plus de services communs puis avoir des levées de boucliers parce que ce n'était pas dans le bon secteur, ça dérangeait les voisins.

Puis l'exclusion, les personnes handicapées, on l'a connue puis à certaines mesures encore en 2024, on la connaît encore. C'est moins pire parce qu'on est plus beau, on est plus propre, mais il reste qu'il y a encore du travail à faire. T'sais, il y a beaucoup d'adaptation qui a été faite, mais je peux vous dire qu'il y a beaucoup de travail à faire.

Donc, pour continuer avec Falco, moi, ce que j'ai trouvé intéressant, c'est outre les dollars que ce travail-là nous a apportés, c'est que peu de temps après, on a vu Falco bâtir une bâtisse pour prendre Manutex qui est une entreprise de travail adaptée puis l'installer, pas la déménager, mais l'installer dans des locaux adéquats où est-ce que les travailleurs et travailleuses ont un beau travail dans un bel environnement. Puis je veux vous dire que j'ai vu l'environnement d'où est-ce qu'ils ont partis puis où est-ce qu'ils étaient là, ce n'est pas pareil, mais pas pantoute.

Ça fait que ça, je trouvais ça intéressant. Puis je suis allé à une présentation de Falco parce que je suis intéressé ou il y en a peut-être qui disent que Mailloux, il a peut-être le nez qu'il veut mettre partout, mais je voulais comprendre c'est quoi Falco.

Puis ce que je trouvais intéressant de Falco -- puis je ne connais pas rien des mines -- mais je sais qu'il y a des travailleurs, travailleuses handicapés qui ont été dans les mines puis qui ont eu des accidents de mines. Puis là, ce projet-là disait : « Bien, on va minimiser, on va aller à l'intérieur de la mine puis on va à peu près neutraliser le monde à aller dans les cavernes, les galeries souterraines », puis là, j'avais dit : « Tabarouette, on va envoyer des robots à la place », t'sais, ce n'est pas pire.

Ça fait que je trouvais ça bien intéressant, bien innovateur. Puis moi, je suis un gars qu'il faut qu'il y ait de l'avancement, de l'approvisionnement puis des fois, ça peut faire peur. Puis moi, je suis un gars ultra sensible, ce que j'ai entendu cet après-midi, je me suis retenu pour ne pas, moi aussi, pleurer parce que ça touche les sentiments des gens. J'écoute un film puis je pars à brailier, ça fait que la sensibilité est là.

Mais il reste qu'outre ça, je pense qu'il faut regarder aussi à protéger notre environnement, ça, c'est sûr, mais à regarder les visions à long terme, les visions de développement économique, les visions que si on ne veut pas paraître comme l'Abitibi -- puis quand je parle de l'Abitibi, je parle Rouyn-Noranda puis l'Abitibi au complet -- on est reconnu comme à peu près comme des gens qui vivent dans un milieu malsain, alors qu'on a du fun à Rouyn-Noranda puis on a du fun à Val-d'Or. On a du fun partout en fin de compte, mais c'est le fun l'Abitibi.

Ça fait que moi, je pense que je serais comme arqué à dire que c'est un bon moyen. Ça ne veut pas dire de ne pas regarder les affaires, mais il y a des bonnes affaires qui s'en viendraient pour la communauté, je crois.

Je rentre-tu dans mon 15 minutes?

LE PRÉSIDENT :

C'est parfait. J'aurais juste une ou deux petites questions. Je voudrais savoir, il y a plusieurs personnes qui sont venues devant la commission pour manifester leur inquiétude face au fait qu'éventuellement des nouveaux travailleurs, certains nombres de nouveaux travailleurs qui arriveraient à Rouyn mettraient de la pression sur un certain nombre de services, dont les services de santé. Et je me demandais, vous êtes là, donc je voudrais en profiter pour savoir si pour vous, vous êtes inquiet par rapport à l'arrivée éventuelle de ces nouveaux travailleurs?

M. RÉMY MAILLOUX :

Bien, mon cher monsieur, on vit ça quotidiennement. Je suis dans le communautaire depuis 35 ans puis il y avait, peu importe l'arrivée de travailleurs ou non, il y a une -- puis là, je ne veux pas me faire garrocher des roches par le réseau de la santé -- mais il y a des problématiques là puis ce n'est pas à cause de la fonderie Horne, ce n'est pas à cause de l'environnement puis ce n'est pas à cause

de... c'est à cause de l'organisation gouvernementale qu'il manque.

Ça fait que la pression, on en a déjà et il va y en avoir puis ça va perdurer dans le temps. Puis nous, on est là aussi pour déprendre. Puis il faut attirer les travailleurs aussi, les professionnels, là, il y a des professionnels à venir à Rouyn. Oui, c'est un beau milieu de vie puis on est bien, pas juste à Rouyn, mais dans l'ensemble du territoire de l'Abitibi puis le nord du Québec, il faut les attirer.

Puis le manque, la pression, je vais vous dire, elle est partout, elle est partout, notamment dans le réseau de la santé.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Mailloux, merci infiniment de votre témoignage.

M. RÉMY MAILLOUX :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

J'appellerais enfin une personne qui voudrait se prévaloir du droit de rectification, madame Jennifer Ricard-Turcotte. Donc, je vous rappelle, madame Ricard-Turcotte, qu'il s'agit juste de correction de faits, merci. Allez-y, la parole est à vous.

DROIT DE RECTIFICATION
M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Bien, écoutez, vous me corrigerez si je ne suis pas... si je ne cadre pas dans la définition, là. Mais je voulais revenir sur une chose que vous avez dite hier lors de la présentation du mémoire de madame Nicole. Vous lui avez demandé si le rapport de l'INSPQ ne l'avait pas rassurée puis là, j'imagine à ce moment-là que vous parliez du deuxième rapport, celui qui a été publié en octobre 2022 parce que le premier, ce serait pas mal étonnant qu'il ait rassuré qui que ce soit.

Puis je prends le temps de revenir au micro parce que dans le fond, dans le mémoire rédigé par Mères au front, les risques auxquels la population est exposée occupent quand même une grande place puis en fait, j'ai cru comprendre que vous sembliez dire que ce rapport-là était possiblement rassurant.

LE PRÉSIDENT :

Ah, non non non.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Non?

LE PRÉSIDENT :

Non.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

O.K.

LE PRÉSIDENT :

Si vous avez compris ça...

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

O.K. d'accord.

LE PRÉSIDENT :

Je peux vous assurer que je ne me prononcerais jamais au grand jamais publiquement sur quoi que ce soit, je vais me prononcer dans le rapport seulement. Donc, si ça a été compris comme ça, je le regrette, mais ce n'était pas du tout...

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

O.K., parce que pour nous, il n'est vraiment pas rassurant, ce rapport-là.

LE PRÉSIDENT :

Non non.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

O.K., parfait.

LE PRÉSIDENT :

Si j'ai posé la question : « Est-ce que ça vous a rassuré? », ça ne veut pas dire que je pense que c'est rassurant.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

D'accord, oui.

LE PRÉSIDENT :

J'aurais pu dire : « Est-ce que ça vous a inquiété? », ça ne veut pas dire que c'est parce que je pense qu'il devrait inquiéter.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

Je savais qu'il y avait sûrement une nuance, mais je voulais m'en assurer.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M^{me} JENNIFER RICARD TURCOTTE :

D'accord. Donc, je vous remercie dans ce cas-là.

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie. Alors, la commission arrête ses travaux, elle reprendra ce soir à 19 h. Bon souper, tout le monde.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 16 h 55
SÉANCE AJOURNÉE AU 2 OCTOBRE À 19 h

Je, soussignée, TAMARA PROVOST, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.



Tamara Provost (351355-6)